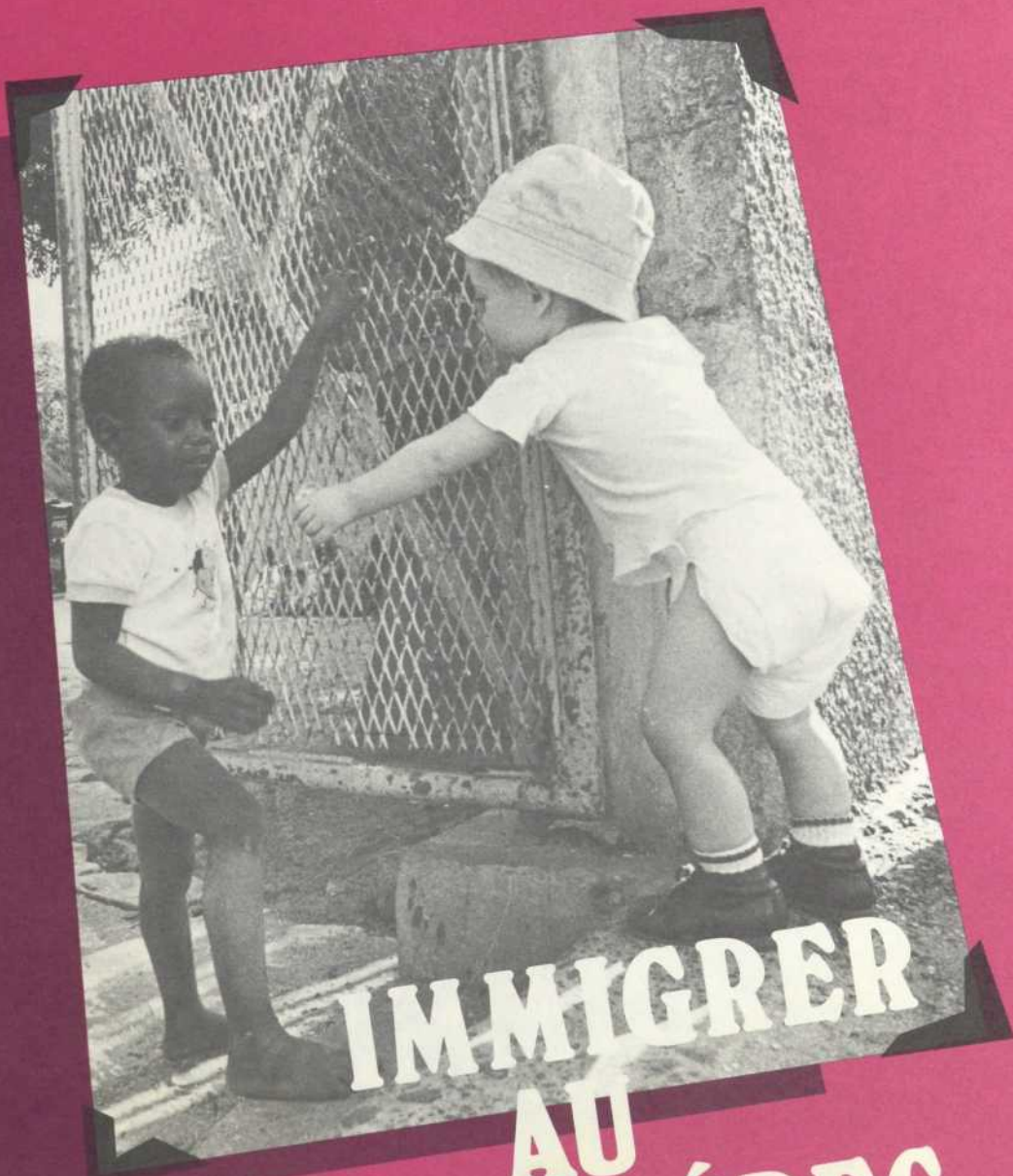


# relations

juillet-août 1987 2,50\$ no 532



**IMMIGRER  
AU  
QUÉBEC**

Deux fois par année, en mai et en novembre, le comité de rédaction de la revue *Relations* interrompt le rythme de ses réunions bimensuelles pour consacrer deux jours à l'évaluation et à la prospective. Les membres du comité de rédaction sont les premiers artisans de la revue : en plus d'élaborer la problématique des dossiers et d'en réviser les textes, ils signent 40 % des articles et des éditoriaux. Le « grand ménage du printemps » nous a ainsi retenus, les 20 et 21 mai dernier.

Nos objectifs n'ont pas changé et c'est toujours le même questionnement qui inspire notre travail : comment la foi chrétienne et la tradition de l'Église éclairent-elles notre existence et nos engagements dans le monde d'aujourd'hui et, réciproquement, comment les problèmes sociaux et culturels de notre milieu nous poussent-ils à repenser et à réinventer l'évangile de Jésus Christ ? Mais si notre but demeure, la société évolue.

En continuant de donner la priorité aux questions de justice et de foi, la revue accordera plus d'attention à la vie culturelle : quand stagne la vie politique, c'est dans la culture que germent les idées neuves. Dès septembre, nous accorderons encore plus d'importance aux recensions, soit dans la chronique « Lectures », soit dans le cadre des dossiers. Nous entendons également amorcer un dialogue avec les autres revues québécoises de réflexion et, plus largement, explorer les différents volets de la culture plurielle qui se construit ici.

Nous allons continuer de présenter un dossier par numéro, mais nous comptons soigner davantage la présentation du problème, la clarté de l'exposé et les pistes de recherche et d'animation.

Enfin, nous avons résolu de faire un effort spécial pour donner à *Relations* la diffusion qu'elle mérite. À cet égard, vous pouvez nous aider beaucoup en faisant connaître la revue, en soutenant notre campagne d'abonnement de l'automne et en nous communiquant généreusement vos conseils et vos suggestions.

Albert Beaudry

# relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTEUR  
Albert Beaudry

RÉDACTRICE EN CHEF  
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION  
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION  
Gregory Baum, Julien Harvey, Roger Marcotte,

François Morissette, Guy Paiement, Francine Tardif.

COLLABORATEURS  
André Beauchamp, Michel Beaudin, Renaud Bernardin, Ginette Boyer, Michel M. Campbell, Richard Dubois, Yves Lever, Annine Parent-Fortin, Jean Picher, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Maryse Robert, Jean-Paul Rouleau.

BUREAUX  
8100, boul. St-Laurent  
Montréal H2P 2L9  
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS  
Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 16,00 \$  
(à l'étranger: 20,00 \$)

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des bibliothèques. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement no 0143.

# face à l'actualité

Le procès de Lyon □ Ottawa et les réfugiés  
□ Jessica, Fawn, Donna et les autres □  
Des jeunes bénévoles ? □ Libre-échange  
et plein emploi □ Jean Martucci □ Qué-  
bécois, sans nostalgie

## KLAUS BARBIE : LA CAPTURE DU MINOTAURE

dès l'abord, le personnage lui-même suscite un sentiment de répulsion, voire de refus. La première réaction est de renvoyer le Minotaure dans son labyrinthe. Or il se trouve que le labyrinthe où Klaus Barbie avait élu domicile et trouvé de l'emploi est la Bolivie, pays pauvre, quelque peu oublié de la communauté internationale, qui a souffert de la présence en son sein du microbe nazi.

Le procès de Lyon nous apprend qu'il faut nous méfier des métaphores. Elles illustrent le sujet mais au prix d'une distance entre lui et nous. Prenez ce mot de microbe, par exemple. Klaus Barbie n'est pas un monstre mais un homme pervers. On ne peut enfermer les nazis dans la monstruosité car cela équivaut à les sortir de la communauté humaine, donc à les réduire au niveau de l'accident et à les soustraire au jugement des hommes.

C'est d'ailleurs ce qu'a tenté de faire Barbie dès le troisième jour de son procès, s'en extraire. Il l'a fait de deux façons : il a dit s'appeler Altmann et non pas Barbie, il est Bolivien et non pas Allemand. Son monde est cependant sans issue : s'il refuse les crimes de sa jeunesse à Lyon, il est repoussé vers ceux qu'il a commis pendant les trente années qu'il a passées en Bolivie. C'est peut-être pour cela qu'il préfère la

nudité, le nulle part de sa cellule. Peut-être va-t-il tenter de n'y être personne, châtement suprême ?

Nous savons cependant qui fut Barbie et qui il est encore. Membre de l'élite nazie des Waffen SS, il est arrivé à Lyon en 1942 et y est resté deux ans. Bilan : 4342 meurtres, 7591 déportations, 14 311 arrestations suivies de tortures, sans compter les pillages et les incendies. Il était le chef de la Gestapo à Lyon. Gestapo, est-il besoin de le rappeler, signifie Police secrète d'État. Ces trois mots forment une combinaison qui a fait frémir des millions de gens au cours de ce siècle. Barbie avait donc la charge de défendre la présence nazie dans un bassin de population qui, fondamentalement, n'en voulait pas, quels qu'aient été les collaborations et les silences dont ont profité les occupants en France.

Qu'est-ce qui fait l'originalité du cas et du procès de Barbie ? Barbie était un nazi idéologique et un officier de police qui ne s'est pas repenti ; il n'a pas changé d'idée, il n'a pas changé de spécialité entre la défaite du nazisme et son extraction de Bolivie. Le nazisme fut une perversion profonde de la société industrielle dans un pays avancé, c'est ce qui explique sa terrible efficacité. Les hommes comme Barbie en étaient l'armature même.

À Lyon, Barbie avait la charge du maintien de l'ordre nazi.

Il avait tout pouvoir et définissait les cas. Il traitait les rebelles, les réfractaires et les exclus d'avance (communistes, juifs et tziganes) et les acheminait méthodiquement vers les camps. Camps de concentration ou camps d'extermination, selon les cas. Mais tout en lui était pervers ; c'est ainsi qu'il a pu battre une fillette de treize ans pendant une semaine. On est loin du coup de crosse ou de la gifle « classiques » de l'armée d'occupation. Barbie était un bourreau qui torturait de ses propres mains, avant de passer à la salle à manger prendre son repas d'un coeur léger...

Il faisait parler les gens. Il dit aujourd'hui qu'il n'a fait qu'obéir aux ordres qui lui étaient transmis dans le cadre hiérarchique de l'État allemand nazifié. Les ordres ? Une telle théorie, vraie en d'autres circonstances, ne tient pas dans le cas de Barbie. Au moment où il était évident que le pouvoir nazi allait être abattu, Barbie a arraché une quarantaine d'enfants juifs à la clarté de l'été rhodanien, pour les plonger lui-même dans la nuit des camps d'extermination. La perversion de Barbie est profonde et sa déshumanisation complète.

Qu'après la guerre, il ait travaillé pour les Américains qui l'ont employé à des tâches de police anti-communiste, ou qu'il ait pu construire de nouveaux réseaux de cruauté et de torture, associés au trafic de la drogue, en Bolivie, ne change pas la nature de son cas. C'est une simple aggravation.

La tenue du procès de Barbie à Lyon s'imposait pour plusieurs raisons : elle soustrait désormais Barbie à toute forme d'emploi dans le monde ; mais surtout, Barbie a été ramené sur les lieux de ses crimes, où il vit la représentation de la justice. À son procès, la date, l'heure, les lieux, la nature, les détails de ses crimes sont exposés objectivement devant lui. Ses victimes sont là, vivantes ou mortes, mais toujours soutenues par l'humanité pensante. Après son procès, il sera mené à une cellule où il n'aura plus rien d'autre à attendre que la solitude du minotaure parqué dans un labyrinthe dont l'issue a été aveuglée. Sa seule porte de sortie avant la mort est la réflexion. ■

Jean-Pierre Richard

## L'ENVERS DE LA MÉDAILLE NANSEN

**a**vec les mesures que prenait le ministre Bouchard, le 20 février dernier, nous pouvions entrevoir le pire. Le projet de loi dont vient d'accoucher le ministère fédéral de l'Immigration, après tant d'années de tergiversations où l'on a laissé pourrir la situation, trouve le moyen d'ignorer le large consensus développé ces dernières années par des experts reconnus comme le rabbin Gunther Plaut, les groupes humanitaires, les Églises et les organismes oeuvrant au service des réfugiés. Derrière un langage mystificateur appuyé par une campagne de désinformation systématique, le ministère tente de nous faire avaler une politique qui aura pour effet d'ériger un barrage hermétique à nos portes.

L'envers de la médaille Nansen, le versant noir de la tradition canadienne en matière de refuge, existe bel et bien. Ce n'est pas innocemment que les autorités internationales précisaient astucieusement que le « peuple canadien » tout entier méritait la médaille Nansen. On soulignait ainsi le rôle crucial des organismes non gouvernementaux et humanitaires dans l'accueil mais aussi pour la défense des droits des réfugiés, à l'encontre notamment de politiques gouvernementales souvent équivoques. Rappelons que le discrédit où se trouve le processus actuel de reconnaissance du statut de réfugié provient d'une loi, celle de 1976, qui elle aussi avait suscité l'opposition d'une large fraction de l'opinion. Si on avait mieux écouté alors les recommandations des groupes, le système canadien ne se serait peut-être pas enlisé dans le bourbier que l'on sait. L'histoire se répéterait-elle ? Plutôt que d'écouter les recommandations convergentes des ONGs, le ministre Bouchard, mal conseillé, accouche d'un projet qui soulève déjà un tollé<sup>1</sup>.

Une pré-sélection ultra-expéditive enlèvera pratiquement aux demandeurs de refuge toute possibilité de faire entendre leur cause adéquatement. Le système canadien actuel prend des années pour entendre les demandes de refuge, et encore n'y arrive-t-il pas. Le projet Bouchard prétend expédier en deux ou trois jours la majorité d'entre elles ! Comment le

ministre réussira-t-il ce tour de passe-passe ? Il ne peut le faire qu'au détriment de principes de justice fondamentale. Plaçons-nous dans la peau du réfugié qui aura réussi à atteindre l'une de nos frontières. On sait l'angoisse que vivent ces personnes. En 48 heures, il devra faire la preuve qu'il est personnellement persécuté ; il devra, à ses frais et dans les mêmes délais trouver un avocat, sinon le ministère lui assignera d'office un « conseil » (?) ; s'il a le malheur d'avoir de faux papiers, ou pas de papiers du tout comme c'est souvent le cas des réfugiés, comment fera-t-il pour réunir, en si peu de temps, les preuves du bien-fondé de sa demande ? Est-ce là un processus conforme à l'esprit du jugement de notre propre Cour Suprême<sup>2</sup>, à la Charte canadienne des droits et libertés, aux règlements édictés par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR) ?

Le second tour de passe-passe consiste à doubler cette procédure ultra-expéditive d'une politique de refoulement dans un « pays sûr » où le demandeur aura séjourné ne serait-ce que provisoirement. Pour qui est le moins sensible aux réalités du tiers monde, la notion de « pays sûr » est hautement volatile et politique. Les États-Unis sont-ils un pays sûr actuellement pour les réfugiés salvadoriens ou guatémaltèques arrivés après la date fatidique du 1<sup>er</sup> janvier 1982 ?<sup>3</sup> Les autorités canadiennes ont longtemps considéré le Salvador et le Sri Lanka comme des pays « démocratiques et sûrs », avant de reconnaître les premiers réfugiés tamouls et salvadoriens ! La France de Vichy aurait-elle été considérée comme « sûre » pour les Juifs ?

Aux frontières canadiennes, le réfugié voit d'abord un officier de l'Immigration ; déjà là, il aura plusieurs occasions

1. Voir les documents de la conférence de presse tenue par les ONGs le jeudi, 14 mai 1987.
2. Voir l'Arrêt Singh, 4 avril 1985.

de se faire expulser. Même un « visiteur », déjà en territoire canadien et qui décide de demander le refuge, doit se présenter à un agent de l'Immigration plutôt qu'à un officier de la Protection des réfugiés, comme le réclament les groupes. En effet, pour doter le système de reconnaissance du statut de réfugié d'un maximum de crédibilité, les ONGs réclament que l'on crée un Office de protection des réfugiés, complètement indépendant de l'Immigration, et dont le personnel, reconnu pour son expertise et son indépendance, serait embauché sur consultation des organismes. Au lieu de cela, le projet Bouchard propose la restructuration de la vieille Commission d'appel de l'Immigration (CAI) en un organisme bicéphale, avec une section pour l'Immigration et une section pour le statut de réfugié. Le tout sous la direction d'un même président rattaché à l'Immigration. Les nominations seront faites par décret du Gouverneur général en Conseil (est-ce qu'on se gênera pour nommer les amis politiques ?), sans que la loi oblige à consulter les ONGs.

Autre aberration du projet Bouchard : le demandeur de refuge qui aura été expulsé dans son pays d'origine pourra, s'il le juge à propos (et s'il est encore en vie !), interjeter appel à la Cour fédérale du Canada !

Plusieurs déplorent l'absence d'une procédure d'appel véritable, puisque le seul appel possible se fera sur des questions de droit auprès de la Cour fédérale, sur la seule autorisation d'un juge de cette même cour. Dans plusieurs domaines de moindre importance, où la vie des gens n'est

3. Date indiquée par la nouvelle loi américaine de l'Immigration... et qui détermine lesquels, parmi les « réfugiés et les illégaux », seront « amnistiés » ou expulsés vers leur pays d'origine.
4. Réplique d'un haut fonctionnaire de l'Immigration canadienne de l'époque interrogé sur les perspectives d'accueil en sol canadien des Juifs persécutés. Cette réponse sert de titre au livre d'Irving Abella et Harold Troper, relatant cet épisode peu glorieux de notre histoire.

pas en jeu, n'accorde-t-on pas un appel de plein droit sur le fond, par exemple à la Régie du logement ?

Bref, derrière l'assurance tranquille et les beaux discours du ministre, malgré son intention de protéger les « vrais » réfugiés (comment peut-on savoir s'ils sont vrais ou faux avant même de leur donner la chance de se faire entendre en toute justice ?), quel est l'objectif réel d'un tel projet de loi ? Un projet élaboré en catimini, qu'on espère voir adopté à la sauvette, à la faveur d'une fin de session et au début de l'été ?

Peut-être le dessein électoraliste de rassurer les secteurs les plus xénophobes de la population ? Mais il y a plus grave encore, et c'est l'option, que font de plus en plus de pays occidentaux, de refuser de se considérer comme pays de premier asile, de prendre tous les moyens pour refouler les réfugiés aux frontières afin de se réserver plutôt le privilège de sélectionner « leurs réfugiés » à l'étranger. Peu importe ou tant pis si le fardeau principal que constitue la réalité d'un pays de premier asile repose massivement sur les pays du tiers monde. Voilà un bel exemple de dialogue Nord-Sud : quelques milliers de réfugiés par année qui auraient réussi à atteindre, au prix de mille subterfuges ou au péril de leur vie, nos frontières nordiques, c'est trop... !

Étonnant... N'est-ce pas là un écho de la politique entendue durant les années de guerre contre le nazisme ? N'est-ce pas là la version contemporaine du « None is too many ! »<sup>4</sup> qui barrait impitoyablement la porte du Canada aux victimes juives des hordes SS ? Étonnant et tragique écho, en cette époque du procès de Klaus Barbie, qui nous fait revivre non seulement les horreurs nazies mais aussi la collaboration tranquille dont ces criminels ont pu bénéficier dans des pays aussi « sûrs » que le nôtre ! ■

Pierre Brien

secrétaire général, Société québécoise de solidarité internationale

## CELLES PAR QUI LE MAL ARRIVE

d'abord, ce fut Jessica Hahn. À 21 ans, cette gardienne d'enfants devenue secrétaire, séduisit le Révérend Jim Bakker. Sept ans plus tard, la « révélation » de cette aventure d'un soir entraînera la perte de l'évangéliste... et la prise de contrôle de son empire par un « rival ». Dans les rangs télévangélistes, ce fut le signal de l'ouverture d'une véritable « chasse à la maîtresse » : chacun en trouvant une ou plusieurs dans le passé de « ses frères bien aimés ». Ce qui montre bien que la chair – surtout masculine – est faible, même chez ceux qui se disent les plus près de Dieu. À moins que cela ne témoigne des terribles rivalités commerciales entre les grands « preachers »...

Puis, ce furent de belles (?) inconnues soviétiques. En usant savamment de leurs charmes – physiques – elles arrivèrent à persuader de braves « Marines » de trahir leur pays en laissant le KGB s'emparer de tous les secrets de l'ambassade américaine à Moscou. Rien de moins. Les « Marines » peuvent résister aux tentations idéologiques et à l'appât du gain, mais aux femmes...

Plus timidement, Fawn Hall, ex-secrétaire d'Oliver North, ex-mannequin et ex-« amie » du fils de l'un des chefs de la contra, vint ajouter une touche plus croustillante à l'Iranganate. D'autant que la presse jugea bon de publier l'une de ses photos en maillot de bain, ce qui la distingue des autres témoins en complet trois pièces ou en uniforme kaki et donne plus de saveur à ses déclarations...

Et voici finalement l'actrice Donna Rice qui, par médias interposés, devait forcer Gary Hart à se retirer de la course à l'investiture démocrate. Ce que les autres candidats désespéraient d'accomplir, elle le réussit en une seule nuit...

Derrière tous ces portraits féminins « médiatisés », on voit réapparaître une figure qu'on espérait oubliée : la Maîtresse. Ici, l'individu-femme s'efface totalement derrière son corps, ce lieu « irrésistible » de tentation qui mène le Héros à sa perte. Hahn ou Rice ne sont pas seulement des femmes objets : ce sont des représentations mythiques du corps féminin, entretenues par un imaginaire qui en a peur et qui le méprise.

Devant un pareil danger, on comprend l'inquiétude des hommes politiques ou de ceux qui exercent des fonctions stratégiques : résisteront-ils aux attraits maléfiques des corps de femmes ? Après tout, Samson, pourtant brave et vertueux, a succombé devant Dalila... Pour qu'ils résistent aux chants des sirènes modernes, faudra-t-il, à l'exemple d'Ulysse, remplir de cire les oreilles des hommes ? À moins qu'on choisisse de ne plus confier les postes de secrétaires qu'à des messieurs, ou de revenir à l'époque où les femmes étaient bannies des scènes de théâtre ? Les maîtresses étant presque toutes secrétaires ou actrices, cela devrait suffire. Sinon, on pourrait renvoyer toutes les femmes dans la sécurité d'un foyer, en s'assurant toutefois que les maris veillent sur elles...

Plus sérieusement, cette avancée de la Maîtresse sur la scène publique a de quoi inquiéter, car elle s'inscrit dans une conjoncture délicate pour les femmes. Le mouvement féministe se cherche un nouveau souffle et s'interroge sur l'attrait qu'exercent les groupes anti-féministes comme les REAL Women. On amorce les débats sur les techniques de reproduction humaine que certaines voient comme l'étape ultime

de la marchandisation – et donc de la dépersonnalisation – du corps féminin. Le projet de loi fédéral sur la pornographie n'arrive pas à distinguer érotisme et pornographie : la pruderie triomphe et dévalorise toutes les recherches féministes sur la question. La crainte du SIDA réveille les fantasmes qui associent sexualité et danger mortel. Certains rêvent d'imposer un retour aux anciens codes de moralité, où la femme a pour mission fondamentale d'être la gardienne du foyer.

Tout cela n'a rien de réjouissant. Par delà la spécificité de chacune des dimensions de la conjoncture actuelle, ce qui est en jeu, c'est tout le système de représentation et de contrôle du corps des femmes. Et à entendre ce qu'on entend, on ne peut que conclure à la vitalité du complexe d'Adam.

Comme celles qui les ont précédées, les femmes d'aujourd'hui se trouvent coincées entre l'image de la maman et celle de la putain. Scandaleux corps de femme... auquel on refuse une tête, un cœur et une voix. ■

Francine Tardif

## LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES CHANTIERS

grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale le Mouvement québécois des chantiers (MQC) a pu produire, en septembre dernier, un rapport de recherche qui constitue en fait une évaluation de son intervention auprès des jeunes.

Qu'est-ce que le MQC ? C'est un organisme paragouvernemental, financé par le Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche du Québec, qui vise à venir en aide aux jeunes les plus démunis de notre société en leur offrant une occasion de se prendre en main. Le MQC veut apporter son soutien à des communautés et les aider à intégrer des jeunes au marché du travail.

Le MQC se donne une mission éducative : permettre aux jeunes de jouer un rôle actif dans l'amélioration du milieu de vie collectif, les aider à briser leur isolement, susciter des solidarités dans le développement communautaire et créer de nouvelles situations d'apprentissage pour les jeunes.

À la poursuite de ces objectifs, un programme intitulé « Chantiers de jeunes bénévoles » permet la réalisation de travaux communautaires, sous le mode de l'autogestion. Des jeunes, qui sont des partenaires bénévoles, s'associent à des citoyens pour réaliser un projet communautaire. Ils s'impliquent dans trois secteurs d'activités : le travail, les loisirs et la vie communautaire.

Mais pourquoi établir des chantiers de jeunes bénévoles ? N'est-ce pas une nouvelle forme d'exploitation des jeunes ? Ce programme tente de répondre aux besoins des jeunes des années 80, pour qui le grand problème est de trouver un emploi permanent. En 1985, sur les 1 100 000 jeunes québécois âgés de 15 à 24 ans, 17 % sont en chômage et il y a fort à parier que ce pourcentage augmenterait substantiellement si les 39 % de la population inactive (étudiants) investissaient le marché du travail. Les jeunes veulent un emploi valorisant et épanouissant, quitte à recevoir un salaire moins élevé.

Ce programme propose aux jeunes de vivre une expérience concrète de prise en charge. La création d'un chantier demande la participation d'un organisme sans but lucratif qui veut réaliser un projet communautaire d'une durée de 4 à 12 semaines. Le MQC assure la moitié du financement, tandis que l'organisme fournit l'hébergement dans la communauté d'accueil, de même qu'un directeur de chantier. Le MQC sélectionne de 8 à 12 jeunes et 2 animateurs. Ces jeunes sont à 60 % des décrocheurs et 30 % n'ont pas terminé leur secondaire. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'une première expérience de travail. Depuis 1982, 93 chantiers ont vu le jour, permettant à plus de mille jeunes d'acquérir expérience et confiance en soi.

Le programme veut favoriser la prise en charge par le milieu (c'est-à-dire la désinstitutionnalisation) par le bénévolat et l'autogestion. Le bénévolat s'appuie sur les besoins des jeunes de s'épanouir et tente de concilier sentiment altruiste et intérêts personnels. On présente l'autogestion comme un auto-apprentissage mais cette autogestion est plus formelle que réelle, car les jeunes n'ont ni le savoir, ni le pouvoir économique.

Cette prise en charge par le milieu est intéressante, mais elle demeure ponctuelle et limitée. On note le caractère instable et fragile de ces structures d'entraide, toujours à la merci d'une coupure budgétaire. Quant au programme « Chantiers de jeunes bénévoles », il représente une alternative enrichissante pour les jeunes défavorisés qui veulent acquérir une expérience de travail et développer une préoccupation pour la collectivité. Mais cette solution reste temporaire et ponctuelle, et n'attaque pas de front le problème d'intégration des jeunes au marché du travail. Il est temps de procéder à une évaluation plus poussée des programmes paragouvernementaux d'aide à la jeunesse. ■

François Morissette

# LE PRIX DU LIBRE-ÉCHANGE

**P**our ou contre ? Les évêques sont-ils pour ou contre le libre-échange ? Et en quel honneur ? Là n'est pas la question. Si les évêques canadiens parlent officiellement de libre-échange, c'est surtout pour s'assurer que les citoyens du pays, et d'abord les fidèles de leurs communautés, prennent au sérieux les retombées économiques et sociales d'une libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis.

Chaque année, à l'occasion du Premier mai, jour où l'Église célèbre la fête de saint Joseph travailleur, la commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada prépare une réflexion sur une question d'actualité et un problème de justice sociale qui intéresse le monde ouvrier. Cette année, ce sont les négociations en vue d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, effectivement « une des préoccupations majeures des travailleurs » et travailleuses canadiens, qui font l'objet de ce message pastoral.

Après avoir résumé à grands traits les arguments des partisans du libre-échange et les objections des organisations syndicales, populaires et communautaires, les évêques invitent les communautés chrétiennes à s'intéresser au débat et à se faire entendre. C'est que l'enjeu dépasse les intérêts immédiats de divers secteurs de la population : « ce débat interpelle certaines valeurs et priorités de notre société et soulève donc d'importantes questions morales », questions que les catholiques sont invités à aborder « à partir des valeurs évangéliques et de l'enseignement social de l'Église ».

Pour amorcer cet effort de réflexion, le texte pose huit questions, qui ne sont pas encore des critères d'évaluation éthique, mais qui définissent des champs de recherche et de discussion. Les deux premières concernent le genre de société que souhaitent les Canadiens : elles concernent l'emploi et les programmes sociaux. Les quatre suivantes désignent des groupes qui paraissent particulièrement vulnérables aux retombées d'un accord de libre-échange : les fermiers, les travailleurs syndiqués, le secteur culturel et les régions périphériques. Les deux dernières soulèvent le

problème de la souveraineté du Canada face à son puissant partenaire, en matière de commerce avec le tiers monde et de politique étrangère.

Depuis quelques semaines, cette question a quitté le devant de la scène politique : les accords du Lac Meech au Canada et les audiences sur « l'Irangate » aux États-Unis ont supplanté pour un temps le grand débat sur le protectionnisme et le libre-échange. Mais il est heureux que les évêques aient annoncé leur intention d'alimenter la réflexion des catholiques sur ce sujet en diffusant une série d'instruments de travail pastoraux intitulés « Le libre-échange, à quel prix ? ».

Surtout à cause du niveau où ils se situent. Les valeurs évangéliques et les critères éthiques en cause sont bien connus : la condition des économiquement faibles, le droit au travail, la promotion de la justice et de la paix, la solidarité avec le tiers monde. Ainsi posée, la question du libre-échange déborde largement le bras de fer entre la Maison blanche libre-échangiste et le Congrès protectionniste, et le positionnement plus ou moins opportuniste du pot de terre canadien pour se mettre à l'abri.

Non, ce qui est fondamental, c'est une véritable politique de création d'emploi. Voilà la meilleure façon de réduire les coûts des programmes sociaux et de réduire les disparités entre les régions. Partisans et détracteurs du libre-échange doivent d'abord répondre à la première question des évêques. « Un accord de libre-échange avec les États-Unis permettra-t-il de créer plus d'emplois permanents ou entraînera-t-il un plus grand nombre de fermetures d'usines et de mises à pied ? »

Ce qui revient à demander aux uns et aux autres de prendre la peine d'élaborer et de défendre une politique de plein emploi. Tant qu'on n'aura pas d'engagement clair et de garanties crédibles à ce sujet, l'ambition des entrepreneurs et l'attitude défensive des syndicats n'ont pas de quoi fasciner notre million et demi de sans-emploi et les chrétiens qui ont à cœur de se solidariser avec eux. ■

Albert Beaudry

## LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉO

- génétique et maternité
- Vatican II confirmé ?
- l'Afrique du Sud
- Spécial Haïti
- l'Église de Montréal
- l'avenir de Montréal
- la mode du déclin
- l'Église et les laïques
- Charité business ?
- 1986 après J.C.
- Économie et foi
- Québécois sans nostalgie
- La Chine
- Les sans-abri
- Rome : respect de la vie

Vous pouvez emprunter ces cassettes (location: pour 1 semaine: 5\$ plus les frais d'envoi) ou même en commander une copie (25\$ plus les frais). Veuillez préciser le format de la cassette désirée (Beta ou VHS) et le sujet.

Adressez vos commandes à Bertha Cardenas, Centre justice et foi  
25, Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 (514) 387-2541

# JEAN MARTUCCI

Quand, à douze ans, je me suis pointé au Collège Grasset, j'ai été vite impressionné par un grand bonhomme de rhétorique. Lors du pèlerinage annuel à Bonsecours, il menait fièrement la procession et ne ménageait ni la parole, déjà remarquable, ni le zèle. C'était Jean Martucci.

De Jean Martucci, j'aimerais signaler trois aspects : le bibliste, le vulgarisateur, le citoyen.

La Bible a été le premier lieu de référence de Jean. Après des études à Jérusalem, il a consacré sa première carrière, si l'on peut dire, à l'exégèse et à l'interprétation de la Parole. Il ne s'est jamais confiné au travail strictement technique de l'exégèse. Son souci dépassait constamment la recherche exégétique – sans la mépriser pour autant – pour explorer davantage l'actualité de la Parole et son retentissement dans notre milieu ecclésial, culturel, social, politique. Il convient de signaler également sa présence au sein de la Société catholique de la Bible dont il fut un animateur hors pair et un président remarquable.

Beaucoup se souviennent du feuillet biblique ou de sa chronique dans *Le Devoir* où il commentait l'Évangile du dimanche. Inlassablement, à la télévision, à la radio, dans des rencontres, ou par le moyen de l'écriture, Jean Martucci a été un vulgarisateur de génie, possédant le don de la formule généreuse, l'intuition qui ouvre des perspectives nouvelles en quelques mots. L'orateur avait une classe remarquable, toujours digne, avec un brin d'aristocratie, et un don particulier pour les langues. L'écrivain n'était jamais lourd ni ronflant. Mais derrière sa simplicité, beaucoup de courage, beaucoup d'audace. Il ne cherchait pas la polémique mais, parce qu'il précédait son milieu, il a été aux prises avec

beaucoup de controverse.

Fils d'un immigrant italien et d'une mère québécoise francophone, Jean Martucci a aussi été témoin et artisan de la prise en charge des francophones d'ici. Pour lui, l'internationalisme supposait d'abord une identité pleinement enracinée dans la terre québécoise. De plus, il n'y avait pas d'hiatus entre l'expérience de sa foi chrétienne et son engagement dans la mutation sociale et politique du Québec. Mais il évitait d'imposer à autrui sa compréhension de la foi et de pousser à des choix politiques par motif d'autorité doctrinale. Substantiellement, il disait : ce n'est pas l'Évangile qui me dicte ceci, c'est moi qui, dans l'Évangile, choisis telle orientation.

Secrétaire général associé au développement culturel, sous-ministre, délégué du Québec à Milan, président du Conseil de la langue française, il aura, au cours des dix dernières années de sa vie, servi le Québec dans le cadre de la haute fonction publique. Depuis un an, les médias ont mis en épingle certains démêlés entre le président du Conseil de la langue française et le ministre responsable. Maintenant qu'il est mort, nous comprendrons mieux que ses prises de position n'étaient ni du fanatisme, ni du ressentiment politique, mais le simple courage d'un fonctionnaire dont le mandat est d'appeler un chat un chat et un refus d'appliquer la loi sans le courage de la changer, une manœuvre indigne d'un gouvernement et de nature à créer la confusion.

Esthète, intellectuel, bibliste, théologien, prêtre, Jean Martucci a été par-dessus tout un homme de cœur. Qu'il repose dans le cœur de Dieu. ■

André Beauchamp

## QUÉBÉCOIS SANS NOSTALGIE

À part cette période marquée par deux mouvements – révolution tranquille, élan nationaliste – l'histoire du Québec, qui évidemment ne manque pas de belles pages, ne compte pas tellement d'âge d'or dont il vaudrait la peine qu'on fût nostalgique. Et même cette période, exaltante pour plusieurs, on ne sait plus très bien comment l'analyser : était-elle le signe précurseur d'un avenir épanoui qui, de toutes façons, se réalisera un jour ? ou était-ce le dernier soubresaut d'une nation en sursis ?

Le problème ne me semble pas tellement comment être Québécois sans nostalgie, ni même comment être Québécois tout court, mais plutôt comment *rester* Québécois ? Et c'est à cause du mot « rester », dans la question<sup>1</sup>, que se pose en fait un problème de nostalgie : rester Québécois, est-ce que cela commande de figer un moment de l'histoire et d'empêcher qu'il ne change ? Quand un peuple a choisi « Je me souviens » comme devise, on pourrait le croire.

Pourtant la mémoire, la mémoire que tout le monde

définit comme conservatrice, n'est pleinement elle-même que lorsqu'elle devient créatrice.

Se souvenir pour survivre.  
Se souvenir pour vivre.  
Se souvenir pour mieux vivre.  
Se souvenir pour bâtir.

Nous ne pourrions « rester Québécois », en fait, qu'en mettant notre mémoire collective au service de notre avenir. ■

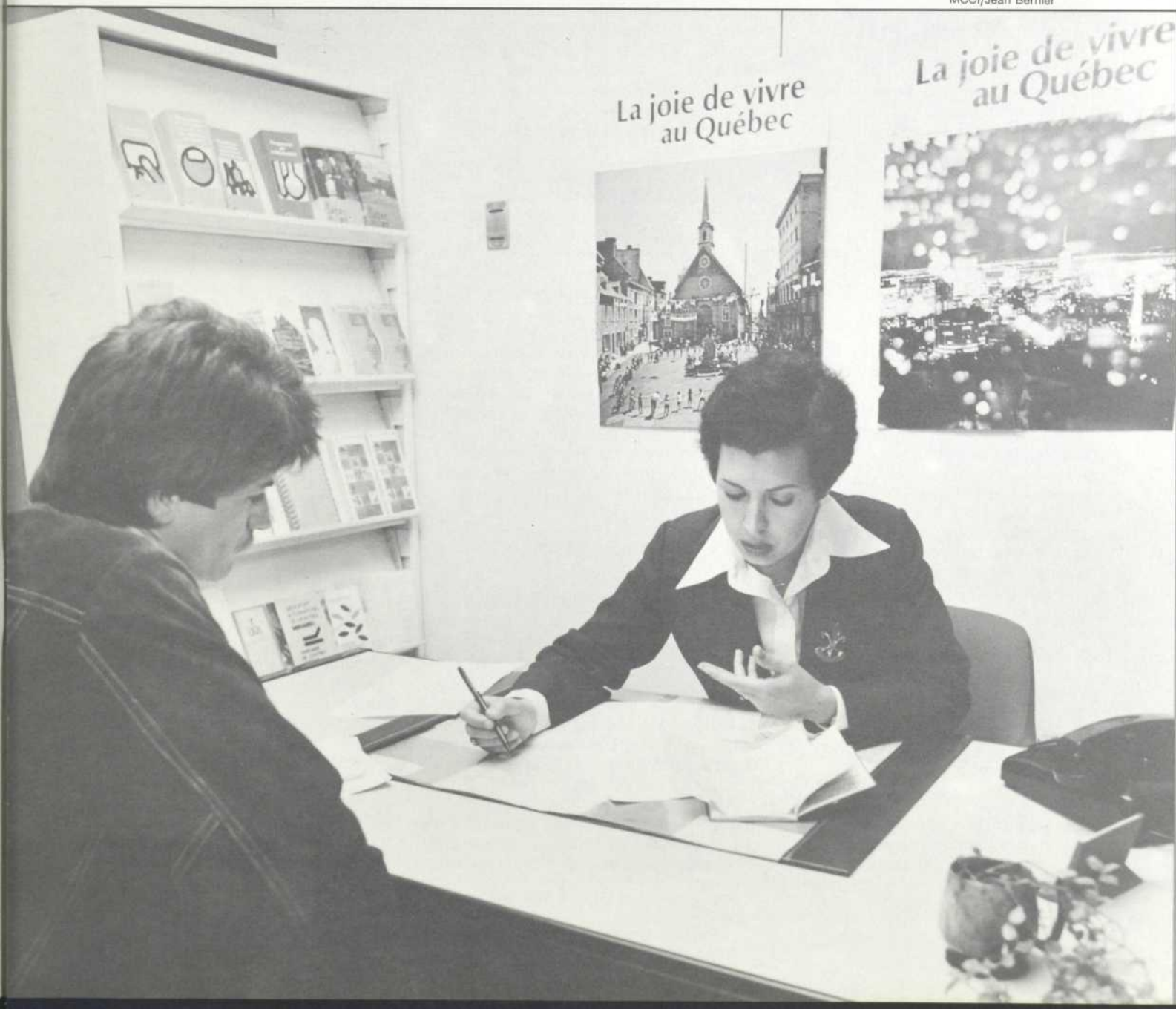
Jean Martucci

1. Extrait de la communication de Jean Martucci, président du Conseil de la langue française, présentée à la Soirée RELATIONS – 5 ième anniversaire – « Québécois sans nostalgie », à Montréal, le 16 février 1987.

**DOSSIER**

# immigrer au Québec

MCCI/Jean Bernier



# MAJORITÉ RESPONSABLE

par Francine Tardif

Depuis deux ans, *Relations* a consacré un dossier et plusieurs articles aux questions reliées à l'immigration. À les consulter, on constate à quel point l'immigration modifie les paramètres de notre vie collective. Que ce soit la culture ou la démographie, l'économie ou l'éducation, les rapports entre francophones et anglophones ou entre paliers de gouvernement, rien n'échappe totalement à l'influence qu'exercent sur notre société ceux et celles que l'on réunit, maladroitement, sous le terme de communautés culturelles.

Reste cependant à cerner et à comprendre cette influence. D'autant qu'immigrer au Québec, ce n'est pas tout à fait immigrer en Amérique et ce n'est pas même tout à fait immigrer à Toronto. L'histoire même du Québec, le caractère distinct de la société qui le compose et surtout la spécificité des défis que doivent relever Québécois et Québécoises pour assurer leur survie (développement, affirmation ?) collective, tout cela crée une relation particulière entre ceux qui vivent déjà sur ce territoire et ceux qui viennent s'y installer.

Toujours à la recherche d'elle-même, et peut-être est-ce là sa destinée, la société québécoise découvre aujourd'hui l'autre, non plus dans la figure traditionnelle de l'Anglais qui l'opprime tout en la séduisant, mais à travers la diversité des miroirs que lui tendent chacune des communautés culturelles. Le changement est radical : il modifie les termes de l'équation minorité-majorité qui nous a longtemps servi de fondement social, nous forçant à nous situer comme majorité responsable.

## *Pour une culture politique commune*

C'est pourquoi chez nous, plus qu'ailleurs, l'exigence d'une culture politique commune s'impose. Or, les

années 80 sont tout spécialement réfractaires à cette nécessaire réflexion sur le politique et ses concrétisations dans la politique. C'est pourtant dans cette perspective, me semble-t-il, qu'il faut lire l'article d'Anne Laperrière, consacré aux expériences britanniques en matière d'éducation interculturelle. À travers les échecs et les difficultés des différents modèles proposés, on voit se dessiner la nécessité de tenir compte, lors de l'élaboration des programmes scolaires, non seulement des besoins des clientèles minoritaires – ce qui devrait aller de soi – mais aussi de ceux, non moins légitimes, de la majorité.

Pour que le dialogue interculturel soit fructueux, à l'école comme ailleurs, il doit échapper à la tentation du relativisme culturel. Il faut donc que la voix de la majorité se fasse entendre, dans le respect de la différence, mais d'une manière claire. Des divergences pourront sans doute apparaître entre certaines aspirations de la majorité et celles des minorités. Des visions différentes du Québec et de son avenir. Et il faudra sans doute s'en réjouir. Car de ces difficultés, affrontées dans un véritable dialogue, pourra naître une culture politique commune, infiniment préférable à l'unanimité trompeuse des dialogues superficiels.

## *Une histoire au singulier*

Cependant, et c'est ce que montre l'article de Julien Harvey, si la voix de la majorité doit se faire entendre dans le dialogue interculturel, d'autres voix doivent aussi pouvoir s'exprimer. C'est pourquoi il devient urgent que les communautés culturelles trouvent la place qui leur revient dans nos médias. Il ne s'agit pas ici de mesurer quel espace devraient occuper, au plan rigoureux

sement statistique, les communautés italienne, grecque ou haïtienne. Il s'agit plutôt de présenter, à travers les médias, un visage du Québec auquel nous puissions tous nous identifier.

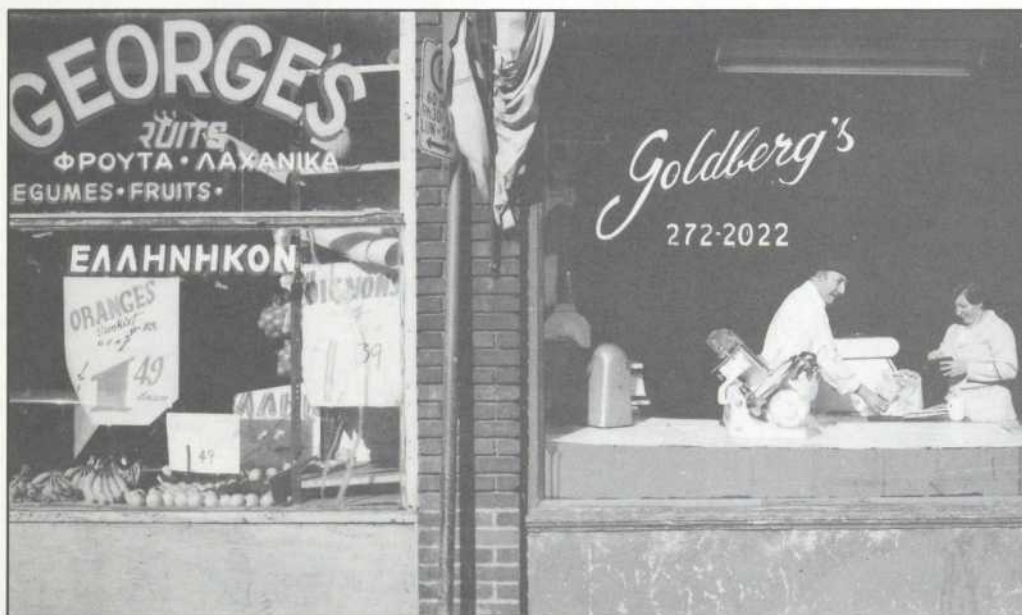
Dans l'histoire du Québec et du Canada, l'immigration est intimement reliée aux besoins de main d'oeuvre et donc à l'économie, comme le rappelle l'article d'Henri Sader. Pourtant, et c'est un paradoxe significatif, rien n'est plus difficile que de mesurer l'impact économique de l'immigration. L'avertissement que donne un des chercheurs en ce domaine mérite d'être souligné : « En tant qu'agent économique, l'immigrant peut, comme tout autre homme, assumer des rôles très divers et parfois opposés. Il est à la fois producteur et consommateur. Le Néo-Québécois peut jouer le rôle d'innovateur ou d'entrepreneur tout comme il peut être chômeur ou « drop-out ». En cela, l'immigrant ne se distingue guère de tout autre Québécois. »<sup>1</sup>

Le grand mérite de cette réflexion, qui est également celui du livre de Micheline Labelle que nous présente Albert Beaudry, c'est de souligner que l'histoire de l'immigration se vit d'abord au singulier. Histoire personnelle, histoire collective, parfois la distinction perd de sa signification tellement l'une est imbriquée dans l'autre. Dans notre monde, où le destin de millions de personnes se trouve bouleversé par l'Histoire que de plus puissants leur imposent, immigrants et réfugiés portent peut-être une vocation particulière. Peut-être que, comme le soumet la réflexion de Gregory Baum, ils nous révèlent un autre sens de l'appel, à la lumière du mystère. Peut-être que c'est là que réside le nouveau souffle de notre histoire collective. ■

1. M. Polese, cité dans Lamoureux, Josée, *Les impacts économiques de l'immigration*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, février 1987.

# « IL FAUT TELLEMENT TRAVAILLER »

par Albert Beaudry



elle est Portugaise. « Je suis arrivée à Montréal à l'âge de dix-sept ans, en 1959. Je venais rejoindre mon mari. C'était un mariage arrangé par les parents : je ne connaissais pas mon mari, seulement ses parents et ses frères cadets, qui étaient des clients du magasin de mon père. »

Une autre est d'origine haïtienne. Arrivée avec un contrat de domestique, elle se retrouve à la merci de ses employeurs : « J'étais toujours cachée dans la maison, on ne me laissait pas sortir. Je ne connaissais personne ; ils ne voulaient pas que je rencontre personne. Je ne connaissais aucun magasin, je ne savais pas comment prendre l'autobus... »

Les travailleuses immigrées ne sont pas simplement les épouses au foyer

des « immigrants » : plus de la moitié des quelque 260 000 femmes immigrées au Québec (d'après le recensement de 1981) sont sur le marché du travail ; elles représentent 9 % des travailleuses québécoises. Dans certains cas (on donne l'exemple de travailleuses colombiennes et haïtiennes), c'est même elles qui prennent l'initiative d'émigrer.

## *Leur donner la parole*

L'étude que vient de leur consacrer une équipe interdisciplinaire de sociologues et d'anthropologues montréalaises a l'immense mérite de leur donner la parole : on a demandé à 76 d'entre elles de se raconter, dans leur langue maternelle, en expliquant d'abord leur mode de vie et leur travail dans leur pays d'origine, puis en décrivant leur arrivée au Québec, leur expérience de travail et ses répercussions sur leur vie familiale.

Ces entrevues, transcrites et traduites, représentent 15 000 pages de texte. Analysées, comparées, éclairées par la littérature scientifique récente, elles forment l'essentiel d'un livre passionnant et profondément humain, un modèle d'analyse sociale. *Histoires d'immigrées* nous fait pénétrer dans un univers que la semi-clandestinité, les barrières linguistiques et les ghettos d'emploi refoulent dans la marge.

Que nous apprend ce livre ? D'abord, l'importance du rôle que jouaient ces femmes dans l'économie, formelle et informelle, de leur pays d'origine. Elles n'ont pas commencé à travailler à Montréal. Dans leur petit village du Péloponnèse ou de l'Artibonite, elles participaient à l'exploitation agricole ou à la production artisanale, elles tenaient de petits commerces et géraient le budget familial.

« Je peux vous dire qu'en Grèce, je pouvais travailler jusqu'à vingt heures par jour », dit l'une. « Mon mari était cultivateur, explique une Haïtienne. Quand les produits étaient prêts, j'allais les vendre au marché et puis, quand j'avais des commandes, je faisais de la couture. »

1. Micheline Labelle, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deirdre Meintel, *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1987 ; 275 pages.

## Au bas de l'échelle

Cette expérience de travail ne les dispense pas cependant d'une rude initiation à la société industrielle. La séparation de la famille élargie, le choc culturel, la difficulté de la langue usent la résistance nerveuse. Et le stress ne diminue pas avec l'entrée en manufacture, l'apprentissage sur les machines, le travail sous pression, les heures interminables au salaire minimum (quand le salaire minimum est respecté !), les tensions interethniques (il y a le clan des Grecques, celui des Italiennes, celui des Portugaises...).

Voleuses de jobs ? « Elles vont s'insérer dans un marché du travail à forte segmentation sexuelle et ethnique, dans des secteurs d'activité circonscrits et à des postes qui occupent le niveau hiérarchique le plus bas et qui sont extrêmement peu diversifiés » (p. 245). C'est-à-dire qu'elles travaillent dans les secteurs mous, très souvent dans des ateliers non syndiqués, souvent pour des sous-traitants qui appartiennent à leur groupe ethnique.

Parce qu'elles doivent aussi s'occuper des enfants, elles préfèrent souvent quitter la manufacture pour prendre des contrats de couture à la maison. « Je travaille neuf à dix heures par jour, tous les jours de la semaine. Je commence à six heures du matin, quand mon mari s'en va, jusqu'à sept heures du soir. À sept heures, je fais déjeuner mon fils, je prends mon café, et à sept heures vingt, je suis de nouveau sur la machine. Je continue jusqu'à neuf heures ou neuf heures trente, et je m'occupe alors de ma fille. Je reprends

vers onze heures moins le quart, jusqu'à une heure et demie environ. Je dîne, je fais dîner la petite et je la couche. Je me remets à la machine jusqu'à quatre ou cinq heures. Je lui donne sa collation. Je continue ensuite jusqu'à cinq heures et demie. Là, je prépare le souper... »

Les statistiques indiquent, par ailleurs, que « les revenus moyens des Colombiennes, des Grecques, des Haïtiennes et des Portugaises sont inférieurs à la fois à ceux de l'ensemble de la population des femmes immigrées et à ceux des femmes nées au Canada » (p. 150).

## Un immense courage

Même si plusieurs travailleuses immigrées considèrent comme une promotion d'entrer à l'usine et de toucher un salaire, il ne s'ensuit pas automatiquement qu'elles en deviennent plus autonomes au sein du couple. « Le travail salarié, au Québec, s'effectue dans des conditions où les structures conjugales, les rapports de parenté et les modes de sociabilité du pays d'origine ne sont plus les mêmes... Dans ce contexte, les rapports avec le conjoint demandent nécessairement à être négociés. Or cette négociation est loin d'être facile... » (p. 245).

En pratique, les rapports d'autorité ne sont pas modifiés. Quelques témoins font état d'un accroissement de la violence familiale depuis leur arrivée au

Québec, une détérioration qu'elles attribuent à l'émigration. Quant aux rapports économiques, les femmes n'ont pas la possibilité de « capitaliser » : leur salaire sert généralement à couvrir les dépenses en biens périssables.

S'il y a des femmes qui connaissent présentement chez nous la double tâche et la double oppression, ce sont d'abord les travailleuses immigrées.

Et puis, il y a la famille qui est restée au pays, et qui attend une aide financière de celles qui ont la chance de faire de l'argent ! « Tous les mois, j'envoie entre vingt et trente dollars de ma poche à mes parents (au Portugal). Mon mari en envoie aussi à son père, qui est retraité. » Les Haïtiennes envoient « une mallette » (tissus, lingerie, appareils électriques). Cet argent si durement gagné est partagé sans hésitation...

Le livre de Micheline Labelle et de ses collègues est en fait un admirable ouvrage d'histoire : cette histoire qui est en train de se faire ici, tandis que nous nous laissons distraire par le grand jeu du spectacle politique. C'est l'histoire d'une société où le fossé continue de se creuser entre deux marchés du travail : « un marché primaire, à salaires élevés, à sécurité d'emploi et à qualification élevée... et un marché secondaire à salaire faible et à insécurité d'emploi ».

Mais c'est aussi l'histoire de l'immense courage de ces femmes et, au fond, de leur amour. « Je m'ennuie beaucoup de ma famille, confie une travailleuse d'origine portugaise. Je n'aimerais pas rester ici définitivement, mais qui a des enfants doit penser à leur avenir... » ■



MCCI/H. Gloguany/WVA

# VOLEURS DE JOBS ?

par Henri Sader

économiste, Centre Justice et Foi

Comme toute science humaine, l'économique se prête aux simplifications abusives. À un extrême, la vision rigide et froide des maîtres du jeu macroéconomique : ils réduisent une société et son histoire à la dynamique quantitative de quelques équations et relations comptables. À l'autre extrême, la perception fragmentaire de l'individu assailli quotidiennement par de multiples informations qui dissimulent les faits sous les anecdotes.

La grande question de l'immigration et celle de son impact sur notre économie illustrent bien, par les débats et les polémiques qu'elles suscitent, cette difficulté de mise en perspective objective. Mais si l'analyse économique ne peut quantifier et qualifier rigoureusement les conséquences multidimensionnelles de l'arrivée de nos immigrants, elle peut néanmoins contribuer à séparer les mythes des faits.

## Macro et micro...

Les immigrants sont-ils des voleurs de jobs ?

Question en apparence fort simple mais dont les ramifications sont complexes. En science économique, les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets. Dans un cadre néo-libéral, les conséquences de l'injection massive d'un facteur de production (le travail, la main-d'oeuvre)

1. Voir dans le même sens, et pour plus de détails, l'article de Jean Poulain, « Situation alarmante pour les victimes de la dernière récession » dans *La Presse* du 5 mai 1987, p. D-3.



Les immigrants feront travailler les immigrants.

varieront selon l'état du cycle dans lequel se trouve alors l'économie, selon sa capacité d'absorption, et celle-ci variera elle-même en fonction de la période de référence (court, moyen et long termes), de la politique économique pratiquée, du nombre et de la composition professionnelle de cette nouvelle main-d'oeuvre.

Donc pas de réponse simple, pas de solution noir sur blanc. D'ailleurs, les experts ont multiplié les études contradictoires à ce sujet. De surcroît, l'analyse des variables macroéconomiques

ne tient pas compte des myriades de sous-systèmes microéconomiques qui vont autrement affecter l'individu dans la réalité de sa vie de tous les jours.

Un exemple illustrera la différence entre ces deux plans de la vie économique. De 1981 à 1984, on nous dit qu'un million d'emplois ont été perdus dans l'ensemble de l'économie canadienne et que 74 % des chômeurs ont retrouvé un travail dans un délai moyen de 6 mois et à un salaire moyen inférieur de 7 %. Ces données, qui déjà sont loin d'être réjouissantes, sous-estiment ou du moins laissent dans l'ombre les souffrances et l'humiliation infligées à des milliers d'individus et de familles<sup>1</sup>...

Les grands modèles macroéconomiques ne fournissent qu'une perception aseptisée et confortable de la réalité. N'en déplaise aux mandarins d'Ottawa, autre chose sera l'histoire des Québécois et Québécoises pris dans l'engrenage des ajustements d'une économie de marché...

Alors, ces immigrants sont-ils, oui ou non, des voleurs de jobs ? Avec quelque 1,3 million de chômeurs, en excluant ceux qui ont renoncé à chercher du travail et les bénéficiaires de l'assistance sociale, il est difficile de ne pas céder à l'évidence... L'équation n'est cependant pas aussi simple.

## L'investissement

Il convient tout d'abord de distinguer entre l'immigrant-investisseur/entrepreneur et l'immigrant salarié pour déterminer leur apport au niveau du facteur de production capital/travail. Une telle distinction prend en effet de l'importance dans la logique de l'économie de marché selon le contexte dans

laquel elle se trouve. Lorsque le niveau d'investissement est déprimé et le taux de chômage élevé, les immigrants ne fourniront un apport positif à la croissance que s'ils viennent non seulement augmenter l'injection initiale du travail mais aussi celle du capital d'investissement.

L'économie canadienne se caractérise par une forte tendance à recourir aux importations pour satisfaire sa demande intérieure. Seulement voilà : ces importations, il faut les payer. D'où nos besoins importants en devises étrangères. Encourager les transferts de capitaux – de préférence à des fins d'investissements – est un des moyens de les obtenir. Le nouveau mariage du capital et du travail peut ainsi s'accomplir par la rencontre directe ou indirecte de l'immigrant pauvre (qui constitue une main d'oeuvre à bon marché) et de l'immigrant riche (qui assure le transfert de capital).

Une belle équation, très appréciée par la bourgeoisie affluente du Sud-Est asiatique, surtout celle de Hong Kong qui voit approcher avec inquiétude la fin de son bail. Les immigrants feront travailler les immigrants et le problème de l'alourdissement du marché du travail est théoriquement résolu.

C'est ainsi qu'en 1983-84<sup>2</sup>, quelque 1017 immigrants investisseurs ont investi 308 millions de dollars au Québec, créé 4 730 emplois et contribué globalement au maintien de 23 390 emplois-année. Si l'on s'inquiète toujours de l'entrée de devises étrangères, il convient cependant de relativiser l'importance de ces chiffres, en se rappen-

lant, par exemple, que seulement durant les trois premiers mois de 1986, les Ontariens ont dépensé 840 millions pour leurs vacances au Sud.

L'entrepreneur/investisseur « ethnique » peut également influencer nos exportations en servant de courtier en relations internationales, soit pour pénétrer des marchés étrangers, soit au contraire pour favoriser l'entrée de nouveaux produits au Canada<sup>3</sup>.

### Le contexte

Nous vivons une période de coupures et de déflation où, au nom de la sacro-sainte compétitivité internationale, gouvernements et patronats se relayent pour détruire les solidarités ouvrières et les acquis sociaux. Faute de pouvoir accroître la productivité, on écrase les salaires. Faute de pouvoir accroître la production, on encourage une économie d'agiotage et de spéculation qui vise à rechercher la plus-value, quel que soit son support pour financer un patrimoine dont on vise à accroître plus le prix que le volume ou la valeur.

Dans ce contexte, les immigrants travailleurs peuvent accentuer le déséquilibre ; du coup, ils deviennent à la fois les victimes et les acteurs d'une harmonisation des salaires à la baisse. Le phénomène n'a rien de nouveau. Au début du siècle, le directeur de la mine War Eagle, Edward Kirby, disait : « Il est nécessaire d'avoir chez les ouvriers au

bas de l'échelle un mélange de races, en incluant un certain nombre d'illettrés qui sont tous des travailleurs de premier ordre. Ils sont la force de l'employeur et la faiblesse des syndicats. Comment faire échec à une grève pour une hausse des salaires sans l'aide des ouvriers italiens ? Je ne saurais le dire<sup>4</sup>... »

Après 1978, la proportion d'immigrants au Québec formant une main-d'oeuvre qualifiée n'a cessé de décroître. La chose s'explique par l'accroissement du nombre d'étrangers reçus pour des raisons humanitaires, qu'il s'agisse de réfugiés politiques, de boat-people ou de parents admis en vertu du principe de la réunification des familles<sup>5</sup>. Le risque de clivage et d'accentuation de la dualisation du marché du travail est donc réel. Le paradoxe, c'est que, dans ce contexte de chômage, nombre d'immigrants non qualifiés, incapables de se trouver de « bons » emplois progressifs, se voient récupérés par leurs propres filières eth-

2. *Étude auprès des immigrants investisseurs établis au Québec entre 1983-1984*, COJPEL Ltée (les Services de consultation Jacques Pelletier), mai 1986.
3. Jean Dorion, « Les communautés culturelles » dans *Études ethniques au Canada*, vol. 18, no 2, p.90.
4. Cf. The Law Union of Ontario, *The Immigrant's Handbook. A Critical Guide*, Black Rose Books, Montréal, 1981.
5. Julien Harvey, « La nouvelle immigration », dans *Relations*, janvier-février 1987.

## TROIS WEEK-ENDS BIBLIQUES

*Salut le monde ! (Le Jésus de l'Évangile selon saint Jean)*

- À Bathurst, les 26 et 27 septembre 87 :

Contactez Julie d'Amours ou Gemma LeBlanc, 355, rue Monroe, C.P. 294, Bathurst (N.-B.) E2A 3Z2, (506) 546-3177.

- À Timmins, du 23 au 25 octobre 87 :

Contactez Anizette Bélanger, 65 est, rue Jubilé, Timmins (Ont.) P4N 5W4, (705) 264-0794.

- À St-Hyacinthe, les 7 et 8 novembre 87 :

Contactez Alain Hébert, 1900 ouest, rue Girouard, C.P. 190, St-Hyacinthe (QC) J2S 7B4, (514) 773-8581 (poste 147).

### SΘCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381



Sans politique de plein emploi, il n'y a pas de politique d'immigration saine.

MCCI

riques, exploités à des salaires sordides que même des assistés sociaux seraient enclins à refuser.

Autre paradoxe, l'impact sur le revenu national demeure positif par le biais d'un accroissement de la capacité de consommation des ménages. En effet, en combinant deux ou trois salaires médiocres ces immigrants parviennent à aller chercher un revenu familial confortable et à minimiser le prélèvement fiscal. L'économie néolibérale aura ainsi réussi – à la grande joie de certains économistes – le tour de force de concilier une baisse des salaires avec un accroissement de la demande intérieure !

Méfions-nous pourtant de ce genre de bilan. Les « experts » qui s'y complaisent ont également dessiné le portrait de l'immigrant idéal : il nous faudrait un entrepreneur âgé de 14 ans, à revenu indépendant et sans attaches fami-

liales ! Le fameux mouton à cinq pattes qui, d'un coup de baguette magique, résoudrait nos problèmes démographiques et économiques<sup>6</sup>...

### Le plein emploi

Il ne fait pas de doute que, pour une économie axée sur la consommation, l'importation de 100 000 consommateurs ne peut exercer que des pressions favorables sur l'emploi et les ventes, et stimuler l'investissement. Seulement, il faut d'abord amorcer la pompe en leur affectant un revenu, donc un emploi durable. À court et peut-être à moyen termes, ce transfert risque fort de poser des problèmes d'ajustement et de concurrence<sup>7</sup>, de retarder l'entrée des jeunes sur le marché du travail, de raviver les antagonismes et les tensions. Mais tel est le prix qu'entraîne nécessairement une politique économique qui ne fait pas du plein emploi sa priorité.

S'il y a stagnation démographique, les dépenses gouvernementales et les innovations technologiques sont, de par les faisceaux d'activités et d'applications commerciales qu'elles engendrent, les seuls autres grands stimulants économiques. Avec le vent d'austérité thatchérien qui continue de souffler, ne parions pas trop sur le secteur public.

Sans politique de plein emploi, il ne peut vraiment y avoir aucune politique d'immigration saine et il nous faudra toujours attendre « quelques années encore » pour que notre marché, satisfait de son nouveau palier démographique, permette aux transnationales de bénéficier de nouvelles économies d'échelles et, en relançant l'investissement, de créer un peu plus d'emplois.

Des immigrants voleurs de jobs ? À court terme, peut-être. À long terme, rien n'est moins sûr ; mais « à long terme, nous sommes tous morts », disait Keynes, et en attendant qui paie le prix des « ajustements » ? Eux et nous, jouets d'une économie voleuse de jobs qui divise et oppose lorsque, pour « l'assainir », la main visible d'Ottawa l'encourage dans sa contraction. ■

6. Olivia Ward, « Immigration : Should Canada Bring in More Immigrants ? », *The Toronto Star*, 26 Avril 1987.
7. Marc Termote, « L'impact économique de l'immigration internationale », communication présentée en février 1987.

# VERS LE RACISME OU VERS L'INTÉGRATION ?

par Anne Laperrière

Université du Québec à Montréal

Quel rôle peut jouer l'école, en particulier l'école multiethnique, dans la lutte contre le racisme et dans le dialogue interculturel, dans la promotion d'une société ethniquement harmonieuse ? La sociologue Anne Laperrière a étudié, pour le compte du Conseil de la langue française, les nombreuses expériences menées en ce sens dans les écoles britanniques depuis une vingtaine d'années. De ses observations se dégagent un projet pédagogique et, peut-être, un projet de société.

Quel rôle l'école peut-elle jouer dans un processus de rapprochement des ethnies<sup>1</sup> ? De façon générale, l'école peut travailler à créer du matériel informatif sur les causes historiques et sociales de l'immigration, les processus psychologiques et sociaux d'insertion de ces hommes et de ces femmes qui immigrent, les difficultés spécifiques liées à ces processus pour la société d'accueil comme pour les immigrants, les cultures d'origine des nouvelles minorités, les processus interculturels.

Par ailleurs, l'école peut servir de plaque tournante à l'introduction des immigrants à leur nouvelle société, en offrant des cours de langue, de culture et société... Cette diffusion d'information peut s'accompagner d'un travail sur le plan des perceptions et attitudes mutuelles, de la mise sur pied d'activités communes facilitant l'éclosion de solidarités.

*Il n'y a pas que l'école !*

Cependant, si l'école peut accomplir ce travail important de diffusion de l'in-

formation, de réflexion et d'animation, elle ne peut absolument pas, à elle seule, établir les équilibres économique, politique et culturel essentiels au rapprochement des ethnies, ni infléchir les attitudes et idéologies sociales dominantes qui sont constamment nourries par les autres secteurs de la société, au moins tout aussi déterminants qu'elle.

L'illusion alimentée dans les années soixante, à l'effet que l'école pourrait être le principal moteur du changement social, s'est progressivement dissoute dans la décennie qui a suivi. Les résultats des réformes psychologiques et sociales, dont on avait confié à l'école la plus grande part de responsabilité, se sont révélés étroitement tributaires de l'évolution du reste de la société, entre autres de l'organisation du travail et du fonctionnement du pouvoir.

Il serait donc vain de penser que l'école pourra travailler au rapprochement ethnique sans investissements tout aussi importants dans les autres sphères de la société. Autrement, l'école rencontrera, chez ses enseignants comme chez ses étudiants, de fortes réticences à investir cognitivement, émotivement et socialement dans des idéologies qui ne collent pas à la

réalité ou dont ils ne peuvent percevoir les chances de réussite ou les avantages pour la société dans son ensemble. L'école ne peut aller à l'encontre des idéologies dominantes qu'à grands frais...

Cependant, de plus en plus d'analyses démontrent que toute la réalité sociale ne tient pas dans les idéologies politiques dominantes ou dans la peur de l'étranger, que l'école transporte aussi des contre-idéologies et des contre-cultures (ne serait-ce que par la valeur dominante qu'elle accorde au savoir), et qu'à côté de la xénophobie, existe aussi la fascination pour ce qui est autre.

C'est sur ces contre-cultures et sur les traits forts de la culture scolaire qui s'opposent aux préjugés que s'appuient les intervenants scolaires qui ont choisi de combattre la discrimination ambiante. De toute façon, ils estiment qu'ils ne peuvent empirer les choses en ouvrant la discussion.

1. Nous remercions le Conseil de la langue française de nous avoir autorisés à reproduire cet extrait de l'étude de Madame Laperrière. Les sous-titres sont de la rédaction de Relations.

## Une situation unique

Par ailleurs, l'école multiethnique se trouve dans une situation particulière, ce qui lui laisse une marge unique d'initiative idéologique. En effet, elle réunit en son sein et met en contact tous les enfants du quartier, indépendamment de leur race, ethnie ou classe sociale ; du coup, elle fait échec à l'ignorance mutuelle que permet la création de ghettos spécifiques à l'intérieur des quartiers, du marché du travail ou de la société élargie.

Partant de cette situation unique, l'école multiethnique peut tenter d'infléchir les idéologies dominantes, en profitant de la présence d'enfants de toutes origines, pour jeter des ponts entre les diverses cultures et faire comprendre les mécanismes sociaux qui peuvent les éloigner ou les rapprocher. Ou bien, l'école peut laisser aller les choses, c'est-à-dire laisser libre cours aux rapports de force interculturels, les enfants utilisant les idéologies couramment à leur portée pour interpréter leurs inter-

relations : ce qui, on le sait, n'amène pas nécessairement des résultats positifs.

Dans ce processus de sensibilisation mutuelle, si l'école en prend l'option, les analyses soulignent l'importance des *attitudes des enseignants*, à cause de la figure clé qu'ils constituent pour les enfants ; puis l'importance des *instruments curriculaires* – non discriminatoires et prenant en compte la diversité sociale – et enfin, l'importance de *faire s'exprimer la solidarité* des élèves anti-racistes et de leurs parents. Alors que les plus pessimistes estiment qu'ainsi, l'école au moins n'empirera pas les choses, les plus optimistes y voient une semence importante pour une société plus tolérante.

## L'expérience britannique et le Québec

L'apport potentiel de la réflexion britannique à la réflexion québécoise sur les politiques d'intégration des immigrants est facilement discernable : les mêmes idéologies circulent ici, à cette différence qu'elles y sont discutées d'une façon moins poussée (ceci est particulièrement vrai de l'idéologie anti-raciste). Par ailleurs, la réflexion britannique met particulièrement en valeur les fondements psychologiques, historiques, sociaux et moraux de ces idéologies ainsi que leurs utilisations

paradoxaux, soulignant bien par là les limites de l'intervention idéologique en général.

Les sociétés québécoise et britannique diffèrent cependant fondamentalement sur deux points : 1) la société québécoise est une société d'immigrés, essentiellement ; 2) la société québécoise est une société de minorités. Ceci distingue radicalement les trames politiques dans lesquelles s'inscrivent, dans chacun de ces pays, les interventions auprès des immigrants.

Tout d'abord, les minorités ethniques issues de l'immigration internationale se sentent ici beaucoup moins vulnérables qu'en Angleterre, se considérant d'emblée comme historiquement aussi habilitées que la population d'origine française ou britannique à se réclamer comme « canadiennes » ou « québécoises » : elles conçoivent le Canada et le Québec comme un pays « neuf »<sup>2</sup>. Par ailleurs, elle ne se sentent nullement confrontées à une majorité cohésive, comme en Angleterre, étant conscientes du statut minoritaire des Québécois d'origine française au sein du Canada.

Bref, elles constituent en quelque sorte la « balance du pouvoir » au Canada, et elles le savent ; tant que les francophones au Québec étaient faibles, elles pouvaient représenter également la balance du pouvoir ici. Si elles ont perdu quelque peu de ce statut depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir, il n'en reste pas moins que les rapports de force politiques en font toujours des partenaires incontournables symboliquement, le gouvernement canadien, le groupe britannique et les minorités ethniques canadiennes les utilisant systématiquement comme

2. La minorité noire nous semble moins portée que les autres minorités québécoises à clamer cette égalité historique : les réclamations quant à l'égalité raciale semblent primer ici sur celles concernant son statut historique.
3. Une des leçons de l'expérience britannique est que le consentement des minorités, comme de la majorité, est toujours nécessaire à ces politiques. La différence entre le Québec et l'Angleterre réside dans la plus grande difficulté, pour le Québec, d'obtenir ce consentement.



juges de cette autre minorité, menaçante, que constituent les Québécois francophones et leur gouvernement : on laisse entendre que les impairs des Québécois francophones envers « leurs » minorités se retourneraient contre eux, au sein du Canada.

Dans un tel contexte, des alliances entre la majorité française et les minorités, au Québec, s'avèrent indispensables aux politiques d'intégration des immigrants<sup>3</sup>, surtout là où fait défaut l'alliance entre Québécois d'origine britannique et française. Ainsi, les politiques d'initiation ou d'intégration au mode de vie canadien et québécois ou aux valeurs partagées par les deux ethnies dominantes ont pu rallier un consentement – minimal au moins (maximal parfois) – des minorités, qui pouvaient prendre ce consensus pour acquis dans la société québécoise.

Au niveau de l'initiation ou de l'intégration linguistique, tout a été beaucoup plus lent et difficile, les Québécois francophones et anglophones devant convaincre tour à tour les minorités de la force et des intérêts sociaux réels que représentait la maîtrise de leur langue, et les minorités allant jusqu'à s'interroger, dans certains cas, sur l'intérêt pressant d'un tel apprentissage<sup>4</sup> : dans une société divisée linguistiquement, accorder leur faveur à une troisième langue, la leur, ne leur semblait pas dysfonctionnel.

## Vers un Québec différent

Étant donné ces caractéristiques spécifiques, vers quel type de société ethnique s'en va-t-on donc au Québec ? Une chose est certaine : les politiques *assimilationnistes* ne semblent plus pouvoir fonctionner, avec le développement des déplacements et réseaux d'échange internationaux. Une *société multiculturelle* semble répondre au désir de plusieurs minorités québécoises, désir alimenté par la situation politique particulière que leur procurent leurs alliances pan-canadiennes.

Si le Québec ne peut ignorer la réalité canadienne, le Canada et les minorités ne peuvent cependant en retour ignorer la réalité du Québec, dont le territoire est occupé à 80 % par la minorité d'origine non américaine la plus vieille au Canada, la plus cohésive sans doute, et la deuxième en importance du pays.

En regard du poids démographique des Québécois francophones, une poli-

tique multiculturelle semble vouée à l'échec, dans une perspective de participation réelle des minorités à la vie québécoise, les rapports de force étant trop inégaux. Il semble d'ailleurs que les idéologies multiculturalistes aient connu leur apogée auprès de ces minorités au moment où leur identification au Canada était au plus haut et celle au Québec, extrêmement faible.

Les solutions semblent donc résider dans *des politiques interculturelles*, antiracistes ou autres. Les difficultés et les failles de ces politiques, mentionnées dans la littérature britannique, semblent toutes aussi valables pour le Québec : danger de hiérarchisation des cultures, de cristallisation des antagonismes ou de paralysie face à l'ampleur de la tâche. Mais aucune politique n'est aseptique...

L'avantage de cette troisième voie est qu'elle colle à la réalité politique québécoise : les ethnies ne peuvent y vivre en minimisant leurs échanges et en cultivant leurs frontières, sans se diriger vers une situation explosive. Si le multiculturalisme a pu être une étape nécessaire à l'affirmation des ethnies minoritaires, en parallèle à l'affirmation de la majorité québécoise, l'enfermement dans cette étape correspondrait à une asphyxie sociale, les minorités comme la majorité francophone ayant besoin de se voir accréditées par l'ensemble de la société québécoise en vue de progresser, comme individus et comme collectivités. On ne peut plus considérer les minorités comme des non-entités ou la majorité québécoise comme socialement minoritaire, sur son territoire, et négligeable. D'où un plaidoyer en faveur de l'interculturalisme, malgré ses risques.

## Le défi de l'interculturel

Les risques de l'interculturalisme résident dans la hiérarchisation défavorable et la parcellisation potentielle des cultures minoritaires. Nous ajouterons ici une critique souvent adressée au multiculturalisme : celle de la folklorisation des cultures.

S'il nous semble impossible d'éviter totalement ces risques, il nous paraît cependant possible de les minimiser, à la lumière des analyses existantes. Tout

d'abord, l'interculturel doit porter sur des aspects de la *culture quotidienne* (technique ou professionnelle, artistique, etc.) *courante* des diverses ethnies québécoises.

C'est l'apport des diverses ethnies québécoises à notre éducation, à notre organisation et à nos techniques de travail, à notre vie artistique, à nos loisirs, à notre système politique, à notre administration, à notre ouverture sur le monde, à nos valeurs familiales, professionnelles, politiques, économiques, et pourquoï pas, à notre gastronomie, qu'il faut mettre en valeur en vue de développer un interculturalisme enraciné et réel.

Il va de soi qu'aucune culture ne sortira intacte d'un tel processus d'échange : nous doutons que la protection de cultures « pures », donc figées, puisse jamais constituer un objectif social réaliste, capable d'inspirer une société dynamique ou d'assurer l'harmonie d'une société multiethnique. Les minorités que nous constituons tous au Québec doivent certes lutter pour préserver ce qui les a inspirées, collectivement et individuellement, mais elles doivent aussi considérer les transformations du présent et de l'avenir, si elles veulent que leurs cultures les inspirent et y survivent.

Si l'interculturalisme nous semble une solution réaliste pour le Québec, sur le plan culturel, les analyses à la base des politiques anti-racistes nous semblent incontournables. La culture n'est pas un élément social isolé : elle a certes ses dynamismes propres, mais les relations interculturelles sont aussi façonnées par la position économique, politique et historique relative des diverses ethnies dans une société.

On ne peut travailler au rapprochement interculturel sans considérer en même temps des moyens de démanteler les enclaves économiques et politiques et les antagonismes nourris par l'histoire.

On le voit, l'édification d'une société multiethnique harmonieuse met en cause la société québécoise à tous ses niveaux : il ne peut s'agir d'une opération purement publicitaire ou d'un objectif politique marginal. C'est un projet de société. ■

4. C'est en effet au Québec que l'on retrouve le plus haut taux de rétention des langues d'origine chez les minorités ethniques ; par ailleurs, certains groupes ont été particulièrement lents à y apprendre l'une ou l'autre des langues officielles canadiennes.

# NOS MÉDIAS SANS IMMIGRANTS

par Julien Harvey

Pas de culture d'expression française sans solidarité québécoise ; pas de solidarité au Québec sans une présence accrue des minorités ethniques dans les grands médias.

« Si on en croit l'image que projettent les journaux télévisés de TVA ou de Radio-Canada, la société québécoise serait exclusivement composée de Canadiens français de vieille souche. Pour se retrouver à l'écran, l'immigrant doit s'informer en anglais. Du côté français, pas un seul journaliste né hors de la grande famille blanche francophone n'a la parole. Or, inutile de le cacher, le visage de Montréal est plus diversifié que ne le montre le recrutement de ces professionnels de l'information ». C'est de Jacques Godbout, dans *L'actualité* de mai 1986. Et il en conclut que nous ne sommes pas racistes, en général, mais que nous savons être, dans nos pratiques politiques, ethno-nationalistes.

Au moment où Godbout publiait ses réflexions, le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration commençait une enquête sur « les communautés culturelles et les communications », soit en mai-juin 1986. Le rapport a été déposé à la fin de l'année dernière. Il mérite un moment d'attention, spécialement de la part de ceux et celles qui

dirigent l'information au Québec. Car il dépasse le plan des constatations pour formuler des recommandations précises.

## Vue d'ensemble

On trouve un premier indice de la difficulté, du malaise que ressentent les uns à l'égard des autres les médias québécois et les groupes ethniques d'arrivée plus récente, dans le fait que presque tous les grands médias d'information ont ignoré l'invitation qui a préparé l'enquête. Sur 30 groupes qui se sont présentés aux audiences, à Montréal ou à Québec, 18 représentaient des groupes ethniques, 10 étaient des médias ethniques et seulement deux provenaient des grands médias nationaux, Radio-Québec et le réseau anglais de Radio-Canada ! Aucun grand quotidien, aucun grand producteur de publicité.

L'enquête a permis d'établir trois choses.

1. Il existe un écart considérable entre la réalité multiethnique du Québec et l'image qu'en reflètent les médias.
2. Montréal et le reste du Québec constituent deux mondes différents au plan des communautés ethniques.
3. Quelques expériences positives montrent une voie de progrès possible.

## Des problèmes laissés de côté

Rédigé presque entièrement à partir des interventions des groupes culturels

de l'immigration, le rapport demeure unilatéral. On imagine facilement qu'en ces matières les groupes d'arrivée plus récente ont une sensibilité très différente de celle de la population d'accueil.

Qu'on songe, par exemple, à l'enquête Créatec Plus-*Le Devoir*, réalisée en mars dernier, où l'écart entre les deux mentalités s'exprime par des différences de près de 20 % dans les réponses au sondage<sup>1</sup>. La chose n'a rien d'étonnant : un groupe humain pense naturellement à assurer son autodéfense et, s'il est composé en grande majorité d'immigrants récemment arrivés, on comprendra que sa solidarité avec la culture d'accueil reste plutôt légère. Dans le contexte actuel, cette attitude est d'autant plus compréhensible que les communautés culturelles ne se retrouvent pas dans les médias nationaux. La solution à trouver à ce genre de problèmes ne pourra être que dialectique, c'est-à-dire qu'elle devra tenir compte des intérêts des deux populations qui ont du mal à se rencontrer, l'ancienne et la récente.

Mais un problème plus difficile est ainsi laissé de côté. Le rapport adopte tellement la position multiculturaliste du gouvernement fédéral qu'il ne comporte aucune référence au caractère français du Québec, se contentant de citer une fois la « majorité française » !

J'ai déjà qualifié de « bombe à retardement » cette séparation de la langue et de la culture que la commission Laurendeau-Dunton, par exemple, avait si fortement refusée<sup>2</sup>. Les recherches de la commission Macdonald viennent de confirmer l'importance de cette question, particulièrement pour le Québec<sup>3</sup>. Le Québec, surtout en dehors de Montréal, s'est trop longtemps battu pour conserver non seulement sa langue mais aussi son art de vivre, pour pouvoir

1. J'ai analysé ce sondage dans *Le Devoir* du 14 mars 1987.
2. Voir mon article dans *Relations* de juin 1986, p.151-152.
3. Raymond Breton, « Le multiculturalisme et le développement national du Canada » dans Alan Cairns et Cynthia Williams, Éd., *Les dimensions politiques du sexe, de l'ethnie et de la langue au Canada* (Annexe 34 au Rapport de la commission Macdonald), Ottawa, Ministère des Approvisionnement, 1986, p. 31-75. Dans le même recueil, on lira avec intérêt, pour la question qui nous occupe, Eric Waddell, « L'État, la langue et la société : les vicissitudes du français au Québec et au Canada », *Ibidem*, p. 77-123.

accepter facilement la mosaïque canadienne que les provinces de l'Ouest, avec leurs 100 ans d'histoire dans bien des cas, acceptent plus facilement. Au Québec, la solution des problèmes est plus compliquée. Et tous les groupes ethniques qui ont choisi de vivre ici devraient pouvoir le comprendre.

Un autre problème à peine effleuré est la trop faible et trop lente progression de l'option des groupes ethniques de Montréal en faveur de la langue française. Au moins au niveau scolaire, le progrès est sensible<sup>4</sup>, mais on comprend mieux les réticences des médias nationaux francophones lorsqu'on leur reproche de ne pas faire assez de place à une immigration et à des communautés ethniques ... majoritairement anglophones! Ici encore, nous trouvons le reflet d'une situation générale: aussi longtemps que l'État québécois, pour des raisons électorales ou pour des raisons économiques très contestables, continuera de tergiverser sur le Québec français, il sera bien difficile d'accentuer la représentation ethnique dans les médias.

### Des voies de progrès

Le support législatif à la présence des minorités ethniques dans les médias est assez bien assuré au niveau fédéral<sup>5</sup>. Mais relativement peu assuré au niveau du Québec. Il faudrait donc commencer par élaborer une politique d'ensemble sur les communications, pour combler un vide regrettable dans l'excellente prise de position qu'est *Autant de façons d'être Québécois*<sup>6</sup>. Une telle politique d'ensemble permettrait une promotion équilibrée des cultures nouvelles et de la culture d'accueil, l'intégration de cette promotion dans l'ensemble des réseaux de télévision et de radio, particulièrement à Radio-Québec, tout en conservant leurs budgets, au moins pour un temps, à des émissions comme « Arrimage », malencontreusement supprimée l'an dernier.

Dans cette politique d'ensemble, on trouverait un appui concret, financier en particulier, aux programmes de discrimination positive; si on les laisse au niveau de l'encouragement, ils n'ont guère de chances de réussir. En ce qui concerne les réseaux d'État, on devrait inclure dans une politique nationale l'obligation contractuelle d'équité

envers les groupes ethniques pour tous les sous-traitants dans la production et la diffusion des programmes. Sur le plan de l'éducation, cette politique devrait assurer l'existence de programmes de formation et de perfectionnement à l'intention des membres des communautés culturelles, pour leur permettre de se tailler une place dans des domaines encombrés et compétitifs comme le journalisme, le film ou la publicité. Quant à la publicité gouvernementale, une politique nationale devrait y garantir une visibilité aux communautés ethniques et accroître la part de la publicité de l'État dans leurs médias.

Une deuxième voie de progrès dépend moins directement de l'intervention de l'État mais s'avère tout aussi indispensable. La rédaction et l'acceptation généralisée d'un code d'éthique contre la discrimination et le racisme, dans toutes les industries de la communication, seraient urgentes. Même si on ne doit pas exagérer la force et la présence du racisme au Québec, un bon journaliste de Québec, membre d'une minorité visible, avait raison de déclarer lors de l'enquête du Conseil: « Les communautés culturelles n'existent que lorsqu'il arrive des choses fâcheuses ».

La Commission des droits de la personne, la Ligue des droits et libertés, ainsi que le Conseil de presse et les associations professionnelles de publicistes et de communicateurs peuvent faire beaucoup en ne tolérant aucune infraction concernant les stéréotypes négatifs ou les poussées de racisme. Une bonne façon d'assurer cette vigilance consiste à intégrer des membres des communautés minoritaires dans leur personnel. Dans la même veine, les facultés de journalisme et les départements de communications des universités doivent prendre leurs responsabilités dans les programmes de formation des journalistes; ainsi, lorsque les propriétaires de médias se décideront à investir en personnel et en budget pour promouvoir les cultures nouvelles, les professionnels seront déjà là.

D'ailleurs, au dire de certains journalistes qui ont prêté attention au rapport, telle en serait la recommandation centrale, surtout dans un temps de recul de l'intervention gouvernementale: *changer la mentalité des propriétaires de médias*, la changer assez profondément pour qu'ils investissent dans les cultures diverses, surtout à Montréal. À Toronto, CBC a commencé à le faire; au Québec, *La Presse* et *Le Soleil* ont des journalistes spécialisés, plusieurs médias à petit tirage dans l'Église tien-

nent des rubriques de communication interculturelle, quelques médias électroniques communautaires, comme Radio-Centre-ville et CIBL, sont déjà un succès. Ces efforts méritent d'être appuyés, comme ceux des quelques périodiques qui abordent directement ces problèmes, tels la revue *Humanitas*, le magazine *Vice Versa* ou la revue *Jonathan*.

### Un cercle à briser

Comme on le voit, la question de la visibilité des groupes ethniques dans les médias québécois n'est pas une question facile. Cette chaîne de problèmes pourrait nous conduire à un cercle vicieux: la culture d'accueil francophone marginalise les groupes ethniques dans ses médias parce qu'elle ne les sent pas assez solidaires de ses priorités, voire parce qu'elle les considère trop souvent comme une menace de sa langue et de sa culture. Réciproquement, les groupes ethniques s'intéressent trop souvent de façon exclusive aux médias de langue anglaise parce qu'ils se sentent négligés des Québécois francophones.

Dans un cas comme celui-là, le cercle doit être brisé quelque part, pour rendre possible un nouvel équilibre des forces. Et, en général, il doit d'abord être brisé *par la partie la plus forte*. Le défi est lancé à la population d'accueil: prendre au sérieux la question de la visibilité des groupes ethniques dans les médias, c'est la meilleure façon de créer une nouvelle solidarité québécoise, un cadre dans lequel la langue et le caractère français du pays pourront demeurer ouverts et se développer. ■

4. *Vivre la diversité en français*, Rapport du conseil de la langue française sur la place du français dans les écoles à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal, Montréal, Conseil de la langue française, 1987.
5. Voir le Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion (Rapport Caplan-Sauvageau), Ottawa, Ministère des Communications, 1986, en particulier les chapitres 6 et 22.
6. Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1981. Le document ne contient que quelques lignes sur les médias. Le projet de politique du Parti Libéral du Québec à l'égard des communautés culturelles, *À part entière*, rédigé par Claude Dauphin à l'automne 1985, se limite à constater la difficile visibilité des communautés culturelles en présentant trois suggestions internes au gouvernement.

# RÉFUGIÉ : UNE VOCATION

par Gregory Baum



devant les mesures adoptées récemment par le gouvernement fédéral pour fermer la porte aux réfugiés, nombre de citoyens, d'Églises, de synagogues, de syndicats et d'organismes de défense des droits sociaux ont tenu à manifester leur opposition. Les manifestations, les pétitions, les articles, les lettres aux députés se sont succédés. Les évêques catholiques ont appuyé ce mouvement de protestation.

## *Un être à part*

Pour sensibiliser à ce problème le public québécois, *Le Devoir* publiait, le 2 mars, un témoignage personnel des plus émouvants. Boris Volkoff, qui occupe aujourd'hui un poste de cadre à la Société Radio-Canada, est né en Europe dans une famille de réfugiés et c'est comme réfugié que, jeune homme, il est entré au Canada. « Réfugié un jour, réfugié toujours », titrait le quotidien, « l'assimilation, si parfaite soit-elle, ne se fera qu'à la deuxième génération. Pour toi, c'est foutu : tu ne seras jamais

du rang. »

Quant à l'auteur, il accumule les données historiques et les expériences personnelles pour faire pénétrer le lecteur dans l'âme du réfugié, qui reste toujours malgré tout un être à part, un étranger, quelqu'un qui n'est jamais tout à fait chez lui. « J'ai 59 ans, écrit-il, et depuis 59 ans je traîne avec moi cette indescriptible tristesse d'être de nulle part et de ne jamais pouvoir être véritablement de quelque part, même si je suis aujourd'hui citoyen canadien et fier de l'être. »

Ce qui est dit là du réfugié vaut sans doute de bien des immigrants qui ont quitté leur pays contre leur gré, contraints par le besoin et le contexte économique : eux aussi restent des étrangers, des « outsiders » dans la société canadienne. Et parce qu'ils sont coupés de leur pays d'origine, ils ne participent plus à son évolution culturelle et politique si bien que, lorsqu'ils y retournent, ils s'y sentent là aussi étrangers.

La tristesse dont parle Boris Volkoff mérite respect et sympathie. Il a eu le courage de se manifester publiquement. Mais on peut se demander si tous les réfugiés et les immigrants forcés de quitter leur patrie partagent la même expérience.

## *Faire la différence*

Il me semble important de faire une différence entre les réfugiés et les immigrants originaires d'un pays et d'un secteur de la société qui leur ont donné accès à l'éducation, qui les ont dotés des moyens de se développer intellectuellement, et ceux que l'oppression de classe et l'injustice sociale ont privés de ces avantages. Pour ces derniers, surtout s'il s'agit de gens de couleur, la vie au Canada est infiniment plus dure. Il est vraisemblable qu'on leur fasse payer tous les jours le fait d'être étrangers.

Ne perdons pas de vue la différence de ces deux situations. Si triste que puisse être le sort des réfugiés et des immigrants qui étaient intégrés dans une société industrielle ou qui jouissaient d'un statut privilégié dans une société préindustrielle, leur condition sociale au Canada comporte des libertés et des possibilités qui diffèrent assez peu de celles dont jouissent les hommes et les femmes de la même classe nés au Canada.

Ce qui ne veut pas dire, évidemment, qu'on puisse passer outre à « l'indescriptible tristesse d'être de nulle part », dont parle Boris Volkoff. Les réfugiés

et les immigrants, même s'ils ont un travail intéressant et une vie de famille gratifiante, resteront hantés par la perte de leurs racines et par le sentiment constant de n'avoir pas de chez soi. Plus le réfugié ou l'immigrant aime le pays où il est né, son peuple, sa culture, sa langue, plus il souffrira de la rupture, du déplacement, du « grand dérangement ».

Ma propre expérience (je suis arrivé au Canada en 1940 comme réfugié et immigrant) et celle de plusieurs de mes amis m'ont convaincu qu'il est possible de donner un autre sens à une destinée de réfugié et d'immigrant. C'est là un sujet qui demande réflexion. Car nous sommes nombreux aujourd'hui. Et à voir les tensions croissantes et les conflits qui se multiplient dans le monde, il est probable que de plus en plus de gens se voient déplacés de force et viennent gonfler les rangs de ces migrants inquiets en quête d'une nouvelle patrie.

### *Un défi à relever*

Dans ce court article, je voudrais me limiter à une seule suggestion. Est-il possible d'accepter son statut de réfugié/immigrant comme un défi, comme une destinée, voire comme une vocation ? Pour les personnes qui s'appuient sur la Bible comme source de la sagesse divine, il est significatif que les images d'errance, de rupture et de pèlerinage y prennent autant, et même plus de relief que les images de stabilité. Jésus lui-même a été refoulé dans la marge, une marge qui était destinée à devenir le centre de l'histoire. Enfant déjà, il a dû avec ses parents chercher refuge en Égypte. Plus tard, grâce à son expérience de la marginalité, il a pu s'identifier à tous ceux et celles qui étaient accablés, écrasés par la peine.

Pourquoi alors ne pas se demander si le fait d'être réfugié/immigrant ne serait pas une vocation spéciale, un appel à donner un témoignage qui rejoigne l'ensemble de la société ?

Il est bien vrai que le réfugié/immigrant n'est jamais complètement chez lui dans son nouveau pays. L'accent du néo-Canadien suffit à le faire paraître étranger. Pourtant, il y a aussi bien des Canadiens et des Québécois de vieille souche qui se trouvent aliénés, rejetés par notre société et qui, par conséquent, n'y sont pas non plus tout à fait chez eux. Parce qu'ils portent dans leur cœur un germe de religion, de socialisme ou d'anarchisme, ils sont incapables de s'identifier à la vague culturelle qu'engendrent la société de marché et ses valeurs utilitaires. Les artistes se retrouvent ainsi sur la touche, dans cette marge. Et c'est là que surgissent les idées nouvelles, que naissent les mouvements sociaux.

Le mythe du chez soi, l'idée que tous les citoyens partagent un même sentiment d'appartenance et s'identifient profondément à leur société masque la gravité de l'aliénation vécue par un secteur important de la population. Il suffit de lire le journal du matin pour mesurer combien nous voyons le monde différemment et combien différent nos échelles de valeurs.

### *Des agents de changement*

À partir du moment où ils acceptent leur situation comme une vocation, les réfugiés et les immigrants se reconnaissent entourés de beaucoup de frères et de sœurs qui se regardent eux-mêmes comme des étrangers et des pèlerins au sein de leur société. L'expérience du déracinement que vivent les réfugiés, si elle est comprise

comme un défi et un appel, les pousse à essayer de rejoindre tous les groupes marginalisés, pour leur offrir leur appui et leur solidarité. Ils trouveront bientôt leur place dans le secteur de la société qui résiste au courant majoritaire, là où se développent l'énergie et les idées qui transforment la société.

Plusieurs réfugiés/immigrants découvrent ainsi qu'ils peuvent assumer leur situation historique de manière créatrice. La tristesse qui les affecte s'efface à mesure qu'ils se préoccupent de ces autres « étrangers » que sont les sans-pouvoir. Et plus ils s'impliquent, plus ils découvrent, souvent non sans quelque étonnement, qu'ils sont en fait entourés d'amis. Ils peuvent même se retrouver dans une communauté, non plus une communauté fondée sur des racines communes, mais une communauté enracinée dans l'engagement pour la justice et la solidarité.

Que deviendrait la société sans ses contre-courants spirituels, sans ses mouvements critiques, sans ses forces d'opposition ? Les gens qui savent aimer leur pays aspirent à une société juste. Le pays que nous aimons vraiment est sûrement celui qui devrait exister, qui peut exister et qui existera si, en réponse à l'appel de Dieu, nous nous engageons à le transformer.

Voilà une manière positive, créatrice, de donner un sens à une vie de réfugié. Il peut y en avoir beaucoup d'autres.

La question qui se dégage de cette courte réflexion est de savoir si l'Église a un message pastoral particulier pour les réfugiés et les immigrants. Quel sens peut avoir l'Évangile pour eux ? Est-ce que le message chrétien a le pouvoir de changer les cœurs ? Est-ce qu'il rend capable de réinterpréter une vie et de découvrir un sens là où il n'y en avait pas ? Est-ce que ces personnes n'ont pas été envoyées au Canada et au Québec pour contribuer à un vaste effort collectif, pour que ce pays reflète un peu plus la justice de Dieu et sa compassion ? ■



En dernier recours

## LE TERRORISME ICI

par Yves Lever



Pour comprendre le terrorisme, il faut qu'il nous touche de près.

« donnez-moi un titre, et je vous ferai une oeuvre », disait Godbout il y a quelques années. Rarement telle assertion s'est-elle révélée aussi juste qu'avec son dernier film où le titre vient définir exactement le moment du geste terroriste et l'interprétation que ses auteurs lui confèrent, tout en situant son sujet dans un contexte qui le met en perspectives.

Godbout commence d'abord par établir quelques principes assez bien connus maintenant pour s'établir comme évidences : les médias sont devenus les meilleurs instruments des terroristes : parler d'eux, c'est les aider, car le but de toute action terroriste est de publiciser une cause au moyen de gestes le plus spectaculaires possible pour obtenir un effet de terreur maximum ; d'autre part, les contre-terroristes aussi appellent maintenant les médias à leur aide (dans le film, on voit l'entraînement d'une unité spéciale de la GRC,

des policiers qui font le beau devant un journaliste) ; aussi, révéler toute l'horreur du terrorisme, c'est amener les gens à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent les mesures nécessaires : mais les médias se contentent toujours de simplement présenter la violence sans donner les causes ni expliquer les motifs qui génèrent cette violence ; ou si on tente de le faire, c'est en quelques minutes, après une émission de Dallas ou une série policière qui glorifie la violence !

Enfin, le plus important des principes : pour comprendre le terrorisme, il faut qu'il nous touche de près ; autrement, il n'est qu'élément de spectacle exotique parmi d'autres (Pierre Nadeau rappelant sa rencontre de Québécois dans un camp d'entraînement de Palestiniens, des Japonais filmant la Star Academy d'Halifax (école d'auto-défense), le génocide arménien devenu poème véhément, etc.).

L'exaltante décennie 60 a fourni aux Québécois quelques bonnes occasions locales de réfléchir sur le phénomène tout en leur permettant de comprendre un peu ce qui se passait en Algérie, au Vietnam et en Amérique latine. Godbout n'oublie pas ces bons exemples, mais il préfère utiliser comme principal révélateur un beau cas de chez nous, tout récent, que presque tout le monde veut reléguer à l'oubli, avant même d'en avoir assumé le vrai sens et tiré toutes les leçons nécessaires : l'affaire Denis Lortie, qu'il ramène en leitmotiv tout au long du film.

Il en rappelle les principaux faits : en 1984, ce caporal de l'armée canadienne décide de tuer tous les ministres et députés péquistes de l'Assemblée nationale ; revêtu de son uniforme de l'armée, il va d'abord porter à un poste de radio de Québec une cassette magnétique dans laquelle il explique le sens de son geste, va ensuite narguer les soldats de sa propre armée à la Citadelle, se rend au parlement où il pénètre à la manière de Rambo (dont il a sûrement vu le film), en tuant trois employés secondaires et en blessant treize autres, arrive enfin dans la salle même des délibérations ; mais les parlementaires sont ce jour-là, comme très souvent d'ailleurs, plusieurs minutes en retard et ses *ennemis* ne sont pas là ! C'est finalement un fonctionnaire de service, lui-même ancien militaire, qui le raisonne et le persuade, après quelques heures, de se rendre, avec ses deux mitraillettes, grenades et autres armes, à la police.

Aux parlementaires, Lortie vient de rappeler, comme l'ex-ministre Bernard Landry le souligne, que leur responsabilité publique comporte ce danger de voir leur décision provoquer des réactions extrêmes de la part de certains opposants, qu'aucune sécurité absolue n'est possible pour les élus et que cela fait partie du *métier* de vivre dangereusement (aux timorés de s'abstenir !). De son côté, l'ex-premier ministre Lévesque souligne à ce moment que si l'on doit augmenter les mesures de sécurité au parlement, ce n'est pas parce que la *personne* des parlementaires est en cause, mais parce qu'il y a des *institutions* à préserver. Voilà de quoi on a surtout parlé dans les médias ; mais la fameuse cassette de Lortie, on ne lui a porté que fort peu d'attention. Et pourtant, il y exprimait très précisément le sens de son geste, que l'audition, dans le film, rend très clairement : Lortie, en tant que soldat canadien-français dans l'armée canadienne, subit jour après jour le mépris de ses supérieurs anglophones, il étouffe de l'humiliation de se faire continuellement traiter de *stupide*, comme tous les francophones, par ses collègues et ce mépris a atteint un point intolérable.

Voulant donc « sauver la langue française pour les générations à venir », ce sont ses propres paroles, Lortie veut éliminer le gouvernement québécois ! Raisonnement à première vue difficile à saisir, mais dans son milieu anglophone et francophone de l'armée canadienne, il s'est laissé persuader que c'est à cause des revendicateurs péquistes que tous les francophones sont devenus *stupides* et *méprisables*. Godbout, qui connaît sûrement Fanon et les autres analystes du complexe du colonisé, aurait dû ici faire intervenir cette voie d'interprétation qui veut que le colonisé qui a tellement assimilé sa soumission et son complexe d'infériorité, tout en souffrant profondément, se tournera toujours contre son frère qui veut l'en libérer plutôt que de s'en prendre au maître

qui cause sa souffrance. Mais insister sur ce point serait mettre en cause bien des hommes « politiques », bien des politicailleurs, des fonctionnaires, des policiers... À l'Office national du film, on sait jusqu'où on peut aller trop loin !

Par la suite, on a préféré considérer Lortie comme ce que les psychologues appellent un « débile léger » et on est allé chercher des explications dans une enfance malheureuse, ce qui est la meilleure façon d'occulter son geste. Finalement, au terme de deux procès, dont on vient tout juste de connaître le verdict final, la cour reconnaît sa culpabilité mais ne lui confère qu'une peine relativement sévère (condamnation à vie, mais libération conditionnelle après dix ans) parce que ce matin-là, Lortie n'était pas dans « son état normal ». Quel art de l'euphémisme ! Et quelle belle question relancée que celle de l'*état normal* de l'opprimé révolté !

Est-il besoin de rappeler ici que notre pays refuse de considérer la notion de *crime politique* ? C'est sans doute ce qui permet à ce journaliste de Radio-Canada, rapportant la condamnation de Lortie le 11 mai dernier, d'affirmer qu'« on ne sait toujours pas pourquoi il a agi ainsi » (il y a parfois de quoi désespérer des journalistes !). On s'est aussi dépêché d'oublier que près de mille personnes ont ce matin-là téléphoné aux postes de radio pour témoigner leur appui à Lortie ! Et Godbout d'y aller de sa malicieuse question : *et si Lortie avait très bien atteint son but d'éliminer le P.Q. ? Qui peut affirmer que les maladies, démissions de ministres péquistes qui ont suivi de peu, n'avaient rien à voir avec le terrorisme ?*

Ironie du sort, au moment même où le film sort, trois grandes manchettes médiatiques révèlent l'écoeurement des Canadiens français dans la Gendarmerie fédérale, dans le Service de renseignement et dans l'armée ! Trois situations apparemment isolées, mais toujours la même frustration et de quoi s'étonner qu'il n'y ait pas plus de Lortie ! Vingt ans de « Loi des langues officielles » n'ont encore rien changé à ces situations qui, est-il besoin de le souligner, restent assez explosives pour provoquer d'autres Lortie ou d'autres FLQ. François Schirm, dont la seule présence évoque et résume les bombes des années 60, rappelle que le FLQ de son temps compta des anciens militaires en réaction contre l'exploitation dont ils avaient été l'objet. Il souligne avec humour que seuls les *vaincus* sont traités de terroristes, les vainqueurs étant des *patriotes* ! Faut-il en déduire que le pouvoir politique préfère quelques épisodiques explosions de violence (où il trouve d'ailleurs un rôle très valorisant à jouer) à la correction des situations problématiques ?...

Pierre Vallières

C'est toutefois le témoignage de Pierre Vallières qui apporte l'essentiel du film en explicitant, mieux qu'on ne l'avait vu ailleurs, le sens de l'action felquistes des années soixante, sens qui, grosso modo, peut s'appliquer à bien des terrorismes contemporains. Pour ces jeunes Québécois qui découvraient en même temps Marx et la lutte des classes, la conscience d'une exploitation économique et politique, la solidarité internationale, les exemples de Cuba et de l'Algérie, le problème palestinien, les écrits de Fanon et de Che Guevara, tout en conservant fondamentalement le sens du sacrifice et la générosité hérités du christianisme (un livre de Jean-Marc Piotte vient de nous le rappeler), la lutte armée était la seule voie révolutionnaire possible. Et Vallières d'ajouter : « quand



Jacques Godbout : la caméra explose.

on entre dans l'action révolutionnaire, on ne sait pas où ça va nous mener, mais c'est la seule façon de rompre avec un comportement qui ne change rien, de faire sauter en l'air nos habitudes, nos comportements conformistes ».

Il ne faut pas oublier que les grandes puissances utilisent le terrorisme à l'occasion, tout à fait officiellement (pensons à tous ces escadrons de la mort qui, en Amérique latine n'ont pu opérer qu'avec le support de la police officielle, ou bien à l'avion coréen abattu par les Soviétiques). Plus près de nous, l'entrée massive de l'armée canadienne dans les rues et les places publiques en octobre 70, juste après l'arrogant *Just watch me!* de Trudeau ne fut-elle pas aussi un geste terroriste ?

Voilà pour le passé, mais aujourd'hui ? Aucune société ne peut tolérer longtemps un chantage quotidien à la terreur, ajoute Vallières ; or il y a une terreur quotidienne sur toute la planète avec les bombes nucléaires et il y a beaucoup de jeunes en colère... de ces jeunes qui ne savent pas toujours reconnaître les vrais responsables, mais qui sont prêts, comme les anarchistes de Vancouver il y a quelques années (bombes chez un fabricant de matériel militaire, chez des diffuseurs de pornographie), à créer du désordre, selon le mot de Simone de Beauvoir. Peut-être faudrait-il un *Front de libération de la planète* ? Et le film se termine sur cette phrase en suspens d'un militant de la revue *Révoltes* : « plus ta cause est désespérée, plus tu vas prendre des moyens... »

Le terrorisme, finalement, c'est le cri de dévouement de ceux que l'on n'écoute jamais et qui souffrent en silence, c'est le *dernier recours* du militant pour forcer l'attention sur son discours. D'autres peuvent contester la justesse de sa cause, mais pour lui, elle est toujours vitale. Il y a des victimes, bien sûr, mais même pour le terroriste qui frappe à l'aveuglette,

il n'y a jamais de victimes *innocentes*, car tous sont complices du système ; il pense tout à fait comme Pierre Trudeau, qui écrivait en 1958 : « lorsqu'une forme donnée d'autorité brime un homme injustement, c'est (sic) tous les autres hommes qui en sont coupables ; car ce sont eux qui par leur silence et consentement permettent à l'autorité de commettre cet abus ». (phrase que Michel Brault mit comme premier plan de son admirable *Les Ordres* qui racontait justement le sort d'innocentes victimes du *contre-terrorisme* de Trudeau, Lalonde, Bourassa et cie en octobre 70).

Pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi dans un contexte où se développent plusieurs situations génératrices de conflits (luttons constitutionnelles, intransigeances linguistiques à Montréal, absence de débouchés pour les jeunes), ce film-essai de Jacques Godbout, qui dépasse de loin tous les reportages sur le sujet, arrive au bon moment. À un autre niveau, il nous apparaît significatif d'un nouvel esprit à l'ONF, celui de revenir au présent et à des sujets sociaux pertinents et, pour les cinéastes, de s'impliquer personnellement (Godbout récite lui-même ses commentaires off). Bien sûr, dans ce genre de film, l'image n'est là que pour contribuer à la clarté de la démonstration, à la bonne perception des propos des intervenants. Il ne faut pas y chercher de beaux effets-cinéma ; d'ailleurs, ils n'auraient eu ici que l'effet de spectaculariser d'avantage le sujet, ce qui aurait été contraire au sens général de l'interprétation.

Sauf que pour clore le film, après le générique de fin, Godbout se permet une touche d'humour noir, non dépourvue de sens : il fait exploser sa caméra ! Sans doute veut-il inviter le spectateur à ne pas trop discourir sur les qualités et défauts du film et plutôt à regarder autour de lui et en lui comment relancer concrètement la question. ■

# dépêches

Le 13 mai, le Centre canadien d'œcuménisme organisait une fête en l'honneur du **P. Stéphane Valiquette, s.j.**, qui prend sa retraite après vingt ans de service. C'est en 1967 qu'il se joignait à son confrère Irénée Beaubien pour promouvoir des services d'information, d'éducation et d'engagements œcuméniques. En plus d'une collaboration persévérante et appréciée au Centre diocésain de Montréal et à l'Office national d'œcuménisme, le P. Valiquette n'a cessé de s'intéresser à la communauté juive de Montréal, du Québec et du Canada. Il a collaboré avec le Centre MICA-EL dirigé par les sœurs de Sion; il a contribué à l'ouverture d'un bureau pour le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, à la mise en marche d'un dialogue judéo-chrétien, à la création d'un Comité national de liaison tripartite. Il a apporté sa contribution à plusieurs rencontres interconfessionnelles aux plans local, national et international. Avant 1967, il avait mis ses talents au service de l'éducation au niveau secondaire et collégial. À soixante-quinze ans, le P. Valiquette prend une retraite qu'il a amplement méritée.

L'hiver dernier, l'organisation américaine « Catholics for a Free Choice » a réuni plus de 350 personnes intéressées aux perspectives religieuses qui peuvent éclairer les problèmes éthiques reliés à la technologie de la reproduction et à l'**avortement**. Lors de cette Conférence, Daniel McGuire, professeur de théologie à Marquette University, souligna que la véritable immoralité dans notre société n'est pas l'avortement mais bien les conditions qui poussent les femmes à y recourir, comme la pauvreté, l'ignorance, le racisme et le sexisme. D'autres conférenciers ont souligné qu'avant le XIXe siècle, ni la Bible ni la tradition chrétienne n'accordaient à l'embryon, dans ses premiers stades, le statut de personne humaine. Ils ajoutèrent que si la vie foetale a une valeur certaine, elle n'a cependant pas de valeur absolue et qu'elle doit être confrontée à des valeurs telles que la vie ou la santé de la mère. Pour la plupart des personnes qui participaient, l'avortement doit d'abord être considéré comme une question de justice. Même en le désapprouvant, il devient alors plus important de s'attaquer à ses causes qu'à ses manifestations. De plus amples informations sur cette conférence peuvent être obtenues du « Catholics for a Free Choice », 2008, 17th St. N.W. Washington, D.C. 20009 USA. (*Synapse*, mars 1987)

La prison d'Abou Ghraib est située à environ 10 km de la capitale de l'**Irak**, Bagdad. Elle compte environ 17 000 détenus (dont 500 condamnés à mort) et les observateurs étrangers n'y ont pratiquement pas accès. Cependant, la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), à partir de renseignements obtenus par CARDRI de Londres,

rendait récemment publiques quelques informations sur les conditions de détention qui règnent dans cette prison. Selon des rapports sortis en contrebande, en plus des tortures et des exécutions, les responsables de Abou Ghraib utiliseraient du poison contre les rats, à faible dose, de façon à ce que les prisonniers libérés meurent quelques jours après leur libération. On essaierait également des armes chimiques sur les détenus. Les « dons » de sang forcés, jusqu'à la mort, sont largement « sollicités » – ces derniers meurtres ont déjà été confirmés par Amnistie internationale et par la British Medical Association. (*Lettre de la FIDH*, no 194-195)

Parce que « toute aide économique qui ne vient pas renforcer le mouvement populaire impliqué dans la transformation sociale vient appuyer le statu quo », les groupes de solidarité, les syndicats et les Églises proposent que l'aide canadienne destinée à l'Amérique centrale soit acheminée à travers les organisations non gouvernementales locales. Et tous ces groupes entendent bien que leur proposition soit acceptée par le gouvernement fédéral. C'est pourquoi le Réseau québécois des comités de solidarité avec l'Amérique centrale compte intensifier ses pressions auprès des autorités compétentes : représentations auprès de députés fédéraux, campagnes de lettres, débats publics, etc. Pour en savoir davantage sur cette campagne de pression et pour mieux connaître la situation latino-américaine, rien ne vaut la lecture de  *Ici l'Amérique latine* , ce mensuel d'information publié par un regroupement d'ONGs. Agréablement présenté, peu coûteux (5 \$ par année), accessible, c'est un instrument précieux de sensibilisation et de concertation. Informations : SQAL, 3575, Saint-Laurent, local 406, Montréal H2X 2T7

Même les statistiques prouvent que **la récession n'est pas terminée** pour tout le monde. Ainsi, on sait que pendant la récente récession et tout de suite après (1981-84), le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 40,2 % (ce qui toucha environ 300 000 personnes) tandis que le chômage s'est accru de 55,8 % (affectant 500 000 personnes de plus). Ce que l'on sait moins, c'est qu'au cours de la reprise économique actuelle (1984-86), les statistiques de l'aide sociale se sont maintenues : le nombre de bénéficiaires atteint toujours le million, tandis qu'on compte environ 150 000 chômeurs de moins. On peut donc en conclure que les bénéficiaires de l'aide sociale n'ont que très peu profité de la reprise et qu'ils n'ont pu avoir accès aux emplois nouvellement créés. (Santé et Bien-être Canada, Statistiques Canada)

L'Europe, les missiles et les deux grands

## UN ACCORD EN VUE ?

par Bill Robinson

recherchiste au PROJECT PLOUGHSHARES<sup>1</sup>



Reagan et Gorbatchev à Reykjavik.

est-ce que les États-Unis et l'Union soviétique vont vraiment en arriver à un accord et retirer leurs missiles à moyenne portée de l'ensemble du territoire européen ? Depuis quelques mois renaît l'espoir de les voir signer un traité de cette nature bien qu'il reste encore bien des obstacles à surmonter. Sans beaucoup réduire le nombre d'armes nucléaires pointées sur l'Europe, une telle entente permettrait de franchir une étape importante vers la limitation des armements et contribuerait à assainir les relations entre les superpuissances.

L'optimisme qui prévaut actuellement prend sa source dans deux événements récents. D'abord, le mini-sommet de Reykjavik, en Islande, qui réunissait le président Reagan et le Premier secrétaire Gorbatchev, en octobre 1986 ; les deux

leaders ont pu s'y mettre d'accord sur les grandes lignes d'un traité visant à libérer l'Europe des missiles intermédiaires. Ensuite, la déclaration de Gorbatchev, le 28 février, annonçant qu'il n'entendait plus lier la conclusion d'une entente sur les missiles de moyenne portée au contentieux de la « Guerre des étoiles ». Comme Washington n'est pas près de renoncer au projet Star Wars, cette concession de la part des Soviétiques faisait disparaître l'un des derniers obstacles majeurs à la conclusion d'une entente.

Ces deux événements paraissent indiquer que les deux grands ont bien l'intention d'en arriver à signer un traité, même si les motifs qui les poussent dans cette direction ont bien peu à voir avec la question des missiles en Europe. Le président Reagan souhaite un accord sur le contrôle des armements nucléaires au moins autant pour sa valeur symbolique que pour son contenu réel. Il cherche à faire oublier la déconvenue subie par son administration dans le scandale des ventes d'armes à l'Iran : un traité avec l'Union soviétique lui permettrait de redorer sa gestion des rapports Est-Ouest et ferait la preuve qu'il tient bien en mains le dossier de la politique étrangère.

Pour sa part, le Premier secrétaire du Parti communiste soviétique a engagé son autorité et son prestige dans une politique de contrôle des armements et de rapprochement avec l'Ouest, politique qui jusqu'ici n'a pas donné de résultats.

1. *Project Ploughshares* est un organisme d'éducation et de recherche en même temps qu'un groupe de pression qui se consacre à la cause de la paix. Mandaté par le Conseil canadien des Églises, soutenu par des groupes religieux, des organismes de développement et des regroupements pour le désarmement, il reçoit l'appui de plusieurs milliers de personnes à travers le Canada. Ses bureaux sont situés au Conrad Grebel College, Waterloo, Ontario, N2L 3G6 ; tél. : (519) 888-6541.

## LES MISSILES INTERMÉDIAIRES EN EUROPE

Les missiles de portée intermédiaire, tels que définis par les États-Unis et l'Union soviétique, sont des missiles nucléaires dont la portée va de 1000 à 5000 kilomètres, capables d'atteindre des objectifs n'importe où en Europe et dans la partie européenne de l'URSS, mais qui, à la différence des armes dites « stratégiques », ne peuvent couvrir la distance entre les territoires des deux superpuissances. Parce qu'ils peuvent frapper en n'importe quel endroit du continent européen, on les appelle parfois « eurostratégiques ».

L'Union soviétique possède quelque 370 missiles de portée intermédiaire ; ils sont installés sur son territoire et pointés vers l'Europe occidentale. Ce nombre comprend 270 missiles SS-20, dotés chacun de trois têtes d'ogive, et une centaine de vieux SS-4 qu'on est en train de retirer graduellement. L'OTAN évalue, d'autre part, que 171 autres SS-20 sont installés dans la partie orientale de l'URSS et

pointés sur des objectifs en Asie. Ces missiles seraient finalement inclus dans le traité en voie de négociation. En tout, les missiles dirigés vers l'Europe de l'Ouest pourraient détruire quelque 900 villes, villages et bases militaires.

Les États-Unis disposent de 108 missiles Pershing II, dotés chacun d'une tête d'ogive extrêmement précise. Installés en Allemagne fédérale, ces missiles peuvent atteindre leurs objectifs en territoire soviétique en moins de cinq minutes. En outre, on doit compter 208 missiles de croisière sol-sol, à une tête d'ogive, situés en Allemagne de l'Ouest, en Italie, au Royaume Uni et en Belgique. On prévoit déployer 258 autres missiles de croisière dans ces pays, et aussi aux Pays-bas, pour en arriver à un total de 574 têtes de missiles intermédiaires capables de frapper n'importe où en Europe de l'Est et dans la partie occidentale de l'Union soviétique.

Il lui faudra très bientôt faire la preuve de la validité de son plan ; autrement, l'opposition à laquelle il doit toujours faire face, au sein de la bureaucratie soviétique et de l'Armée, risquent de miner son pouvoir. Une entente sur les missiles de portée moyenne lui permettrait de présenter les résultats tangibles de sa politique de détente. Elle aurait aussi l'avantage d'amener Reagan à s'engager en faveur d'un processus de contrôle des armements nucléaires et de créer un précédent en vue d'autres traités de même nature.

L'entente qui se dessine ressemble à « l'Option zéro », proposée par le président Reagan en 1981. Elle limiterait Américains et Soviétiques à 100 têtes d'ogives sur des missiles de portée intermédiaire situés aux États-Unis et en URSS, et elle exclurait tout missile de ce type dans un rayon d'action qui comprendrait l'Europe. Les réductions se réaliseraient au cours des cinq prochaines années. Pour l'Union soviétique, cela voudrait dire qu'elle pourrait conserver 33 missiles SS-20 (avec chacun trois têtes d'ogives) dans la partie extrême-orientale de son territoire, d'où ils ne seraient pas autorisés à se rapprocher des cibles européennes. Quant aux États-Unis, ils pourraient installer chez eux un total de 100 missiles Pershing II et missiles de croisière sol-sol. Tous les autres missiles de portée intermédiaire et leurs ogives seraient détruits et leur production suspendue. Les deux côtés ont accepté le principe d'un contrôle strict de l'application de cette entente, comprenant des visites d'inspection sur les lieux, mais le détail de ces procédures de vérification reste à négocier. Comme d'ailleurs beaucoup d'autres questions.

### *La paix en Europe ? Pas encore...*

L'entente proposée ne serait pas la solution à la menace nucléaire en Europe. Elle éliminerait quelque 1400 armes nucléaires présentement pointées sur des cibles euro-

péennes, mais elle laisserait en place plusieurs milliers d'autres missiles « tactiques », de bombes et d'obus d'artillerie nucléaires. Dans certains cas, les chiffres pourraient même augmenter car les États-Unis demandent le droit d'accroître leur flotte de missiles à courte portée pour équilibrer la force de frappe soviétique.

Un accord sur les armes à portée moyenne retirerait 108 missiles Peershing II du territoire ouest-allemand ; ces missiles sont très menaçants pour les Soviétiques, car ils peuvent frapper très rapidement des objectifs stratégiques. Mais il n'imposerait aucune limite aux arsenaux nucléaires britannique et français, qui comptent déjà plusieurs centaines de têtes nucléaires et qui sont l'un et l'autre en expansion.

Enfin, un accord sur les missiles intermédiaires ne pourrait évidemment empêcher que des missiles soviétiques ou américains à longue portée ne soient dirigés sur des objectifs en Europe : il est presque certain qu'à la suite d'une entente sur les missiles à portée moyenne une partie de l'arsenal stratégique des deux superpuissances serait dirigée sur les objectifs précédemment couverts par les missiles intermédiaires.

### *En quoi un accord serait-il utile ?*

L'importance d'un accord sur les missiles intermédiaires tient surtout à ses retombées sur le contrôle des armements et sur les relations Est-Ouest. Ce serait le premier traité de limitation des armes nucléaires signé depuis l'accord SALT II en 1979 (que le Congrès américain n'a d'ailleurs jamais ratifié et qui a été abandonné). À ce titre, il montrerait que l'administration Reagan reconnaît que le contrôle des armements nucléaires constitue un élément essentiel et constant des relations américano-soviétiques et de la poursuite de la sécurité. Il pourrait aussi redonner de l'élan aux autres

négociations en cours pour contrôler les armes nucléaires, et qui sont presque toutes en panne. En outre, ce traité serait le premier dans l'histoire à entraîner une réduction (même mineure) des armes nucléaires. Ce serait un pas dans la bonne direction : d'un contrôle de l'escalade des armements à la négociation d'un désarmement.

Un traité sur les missiles intermédiaires établirait presque certainement des précédents dans les mécanismes de contrôle et de vérification, qu'il s'agisse de règles d'inspection des sites de lancement ou de surveillance des ateliers de production. Ces précédents pourraient aider à faire disparaître certains obstacles à un traité de contrôle des armes stratégiques, en ce qui a trait par exemple à l'élimination des missiles de croisière ou des missiles ballistiques mobiles.

En comparaison, les inconvénients d'un tel traité sont plutôt mineurs. Certains gouvernements européens et quelques analystes craignent que la disparition des missiles intermédiaires ne disjoigne l'Europe des États-Unis en affaiblissant la protection nucléaire assurée par les USA. Ils pensent que les missiles devraient rester comme la preuve tangible de l'engagement des États-Unis dans la défense du continent européen. Cependant, même à supposer qu'il puisse être souhaitable de bourrer l'Europe d'armes nucléaires, la crainte d'une « disjonction » reste sans fondement : après la conclusion du traité, l'Europe aurait encore des milliers d'armes nucléaires américaines sur son territoire.

Mais voici un problème d'un autre ordre : les leçons qu'on pourrait tirer de ce traité en matière de stratégie de négociation. En 1979, l'OTAN adoptait la stratégie dite des « deux voies », qui consistait à déployer des missiles intermédiaires américains sur le territoire européen pour obliger l'Union soviétique à négocier leur retrait. Le fait de conclure un traité à ce moment-ci pourrait sembler donner raison à ceux qui ont poussé à « s'armer pour se désarmer », et inciter militaires et diplomates à l'appliquer de nouveau.

En fait, si on arrive aujourd'hui à signer un traité sur les missiles intermédiaires, c'est avant tout pour des raisons qui n'ont pratiquement rien à voir avec les missiles eux-mêmes. En soi, l'approche des « deux voies » risque bien plus d'accentuer la course aux armements que de favoriser la conclusion de traités.

Mais il reste encore plusieurs difficultés à surmonter avant d'en arriver à la signature d'un traité. L'obstacle le plus grave

concerne probablement les missiles à courte portée. Les États-Unis et plusieurs de leur alliés insistent pour que le futur traité tienne compte de l'avance des Soviétiques au plan des missiles à courte portée en Europe. Les États-Unis voudraient déployer une version réduite du Pershing II, le Pershing Ib, pour faire pièce à ces armes. Les Soviétiques se disent prêts à discuter de limitation des missiles à courte portée, mais ils préféreraient aborder la question en dehors du cadre d'un traité sur les missiles intermédiaires. De leur côté, les Soviétiques peuvent dénoncer l'importance des forces nucléaires britanniques et françaises et la supériorité aérienne de l'OTAN, qui échappent aux négociations sur les missiles intermédiaires. Faute de concession de l'une ou l'autre partie, les négociations pourraient achopper sur ce point.

Il restera encore à clarifier la nature exacte des mécanismes de contrôle, de même que le tracé précis des frontières délimitant les territoires où pourront être déployés les missiles intermédiaires autorisés. Il n'est pas impossible qu'il faille plusieurs mois pour régler ces questions.

## Conclusion

En somme, même si jamais la conclusion d'un traité pour éliminer les missiles intermédiaires n'a paru plus proche, les points de désaccord sont assez sérieux pour retarder de plusieurs mois l'issue des négociations et même pour les faire échouer. Cependant, il est probable qu'on en arrive d'ici peu à une entente étant donné que le président Reagan et le Premier secrétaire Gorbatchev trouvent trop à y gagner. Ce traité, même s'il serait loin d'éliminer la menace nucléaire qui pèse sur l'Europe, améliorerait les relations entre les deux grands et relancerait les efforts en cours pour limiter les armements nucléaires. Son importance ne tiendrait pas tant au nombre de missiles supprimés qu'au changement de direction qu'il indiquerait, vers la réduction des armes nucléaires et la négociation d'une sécurité accrue. Une étape seulement, par conséquent, mais une étape que nous espérons depuis longtemps car, sur un chemin qui ne peut qu'être très long, elle nous fait vraiment avancer. ■

À l'occasion de la rentrée, pourquoi ne pas offrir à un enseignant ou à une enseignante un instrument de documentation, d'information et de réflexion : un abonnement à Relations ?

Dans notre livraison de septembre :

- Qui a intérêt à désinstitutionnaliser ?
- Enseigner en milieu défavorisé
- Les jeunes de la rue et les services sociaux
- La dette et le Sommet francophone

# dépêches

**Centre des femmes d'ici et d'ailleurs** est un nouveau centre, financé par Centraide, qui se propose d'organiser des activités et des rencontres pour femmes immigrantes et québécoises particulièrement démunies. Des activités et des rencontres fort diverses qui vont des cours de langue française jusqu'aux activités de conscientisation et de prise en charge. Pour plus d'information, on peut s'adresser au 5311, rue Brébeuf, Montréal - tél. : (514) 521-4124.

« **Kolette**, avec sa personnalité simple, courageuse, affectueuse même, est rapidement devenue pour moi un *ange gardien* de façon à ce que je n'oublie jamais que, si je siège dans notre plus grande institution nationale, je représente d'abord et avant tout des hommes et des femmes que je dois défendre chaque jour. » Voilà comment André Boulerice, député de Saint-Jacques, a commenté *Kolette*. Ce livre, publié par ATD-Quart Monde, raconte quarante ans d'histoire du Québec à travers les quarante ans de vie de Kolette et des siens, condamnés à la misère et à l'exclusion. Pour commander le livre ou pour en savoir plus, on peut s'adresser à ATD-Quart Monde, 420 est, rue Saint-Paul, Montréal H2Y 1H4.

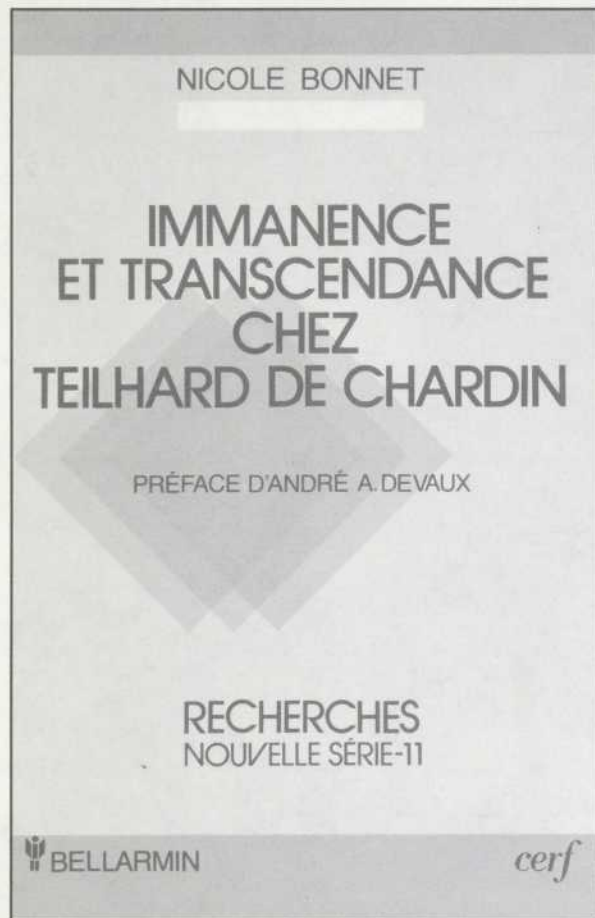
Le dernier bulletin de l'organisation **Au carrefour des cédres** nous propose un article de Grégoire Haddad intitulé *44 marches vers l'enfer*, longue liste des causes et motifs évoqués pour « expliquer » la tragédie libanaise. À les lire, on saisit mieux la complexité de la situation - on comprend aussi à quel point la population civile libanaise a besoin de l'appui de la communauté internationale. Comme le soulignait déjà George Crom, lors de son passage à Montréal, des centaines des milliers de civils libanais résistent courageusement à la tentation du fanatisme que veulent leur imposer les différentes milices armées. Ils font ainsi preuve de leur profond attachement à leur pays et à la paix. C'est eux qu'il nous faut soutenir. (Au carrefour des cédres, 2243, rue Coursol, Montréal, H3J 1C6)

« A été agressée, battue et enlevée par des inconnus armés, vêtus en civil, se déplaçant dans une voiture sans plaque d'immatriculation... » C'est par cette phrase redoutable qu'avait été annoncée au Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine l'enlèvement, au Guatemala, de Deborah Carolina Vasquez Vélasquez, étudiante en architecture. Aussitôt, le Comité a lancé un appel en sa faveur, par l'entremise du Réseau d'urgence. Et l'annonce de sa récente libération est venue confirmer l'importance de maintenir actif et même de faire grandir ce Réseau d'urgence. Oui, écrire aux autorités des pays concernés pour s'enquérir du **sort des disparu-e-s** peut faire la différence. Pour devenir membre du Comité d'urgence, communiquez avec le Comité, 25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6.

Un message qui n'a rien perdu de son actualité : « Lorsque la pratique religieuse dominicale oscille entre 15 et 30 %, lorsque des chrétiens et chrétiennes refusent de se joindre à nos luttes pour une plus grande justice sociale, toute communauté chrétienne se doit de s'interroger sur la **qualité de sa vie communautaire**. C'est pour cela qu'il nous faut aller sur les places publiques, qu'il nous faut avoir le courage d'aller aux carrefours des chemins des gens de notre temps, pour rencontrer et accueillir nos frères et soeurs baptisés qui ne peuvent, pour de multiples raisons, se joindre actuellement à nous, parce qu'ils sont aux prises avec des situations sociales et ecclésiales difficiles. Prenons le temps de rencontrer les gens de nos milieux. Écoutons tout ce qu'ils ont à dire sur leur situation. Écoutons avec notre coeur ce qu'ils disent sur notre société et notre Église. Et je vous en prie : regardons tous ces frères et soeurs comme Jésus lui-même aime les regarder, comme des fils et des filles de Dieu. » (Extrait de l'allocution de Mgr L.A. Vachon, lors du Grand rassemblement diocésain au Colisée de Québec, premier juin 1986)

Si vous voulez contribuer au développement d'une politique familiale, promouvoir le mieux-être des familles, soutenir les familles dans leur quotidien, leur réflexion et leurs actions, pourquoi ne pas devenir membre de la **Fédération des unions de familles** ? La Fédération compte actuellement des familles et des groupes membres dans plus de cinquante localités au Québec et son rayonnement dépasse largement son membership, comme en témoigne le succès de son Prix de la famille. La Fédération publie également *Le Familier*, un bulletin d'information qui permet de suivre l'évolution de diverses dimensions de la problématique familiale : adoption, services à la petite enfance, enfance handicapée, condition féminine, paternité, etc. Pour plus d'information : Fédération des unions de familles, 890 est, boul. Dorchester, bureau 2320, Montréal H2L 2L4

Le 16 août prochain, **Pastorale Québec**, l'organe de presse de l'archidiocèse de Québec, entreprendra sa centième année. Fondée par l'abbé Léon Provancher, curé du Cap Rouge, premier directeur et « propriétaire-rédacteur » de *La Semaine religieuse de Québec*, la revue est aujourd'hui un instrument d'information dynamique et un outil d'animation pastorale de grande qualité, où l'accent est mis sur la mission des chrétiens dans le monde, la promotion de la justice et la participation des laïques. Au comité de rédaction et à ses animateurs, Mgr Pierre Morissette et le P. François Thibodeau, nous tenons à exprimer nos félicitations et nos meilleurs voeux au moment d'ouvrir le volume 100.



IMMANENCE  
ET TRANSCENDANCE  
CHEZ TEILHARD DE CHARDIN  
par Nicole Bonnet

L'originalité de l'ouvrage de Nicole Bonnet vient de l'angle sous lequel elle considère l'oeuvre de Teilhard de Chardin. Convergence et émergence ou, si l'on veut, *immanence* et *transcendance*.

Teilhard de Chardin s'est toujours défendu d'être un philosophe. Et pourtant, l'analyse que fait l'auteure est bien l'exposé d'une méthode et d'une philosophie chez un penseur scientifique. Les nombreuses citations de Teilhard témoignent d'une grande connaissance de ses écrits.

324 pages, 20\$

LA FOI  
GARDIENNE DE LA LANGUE  
EN ONTARIO (1900-1950)

par Robert Choquette

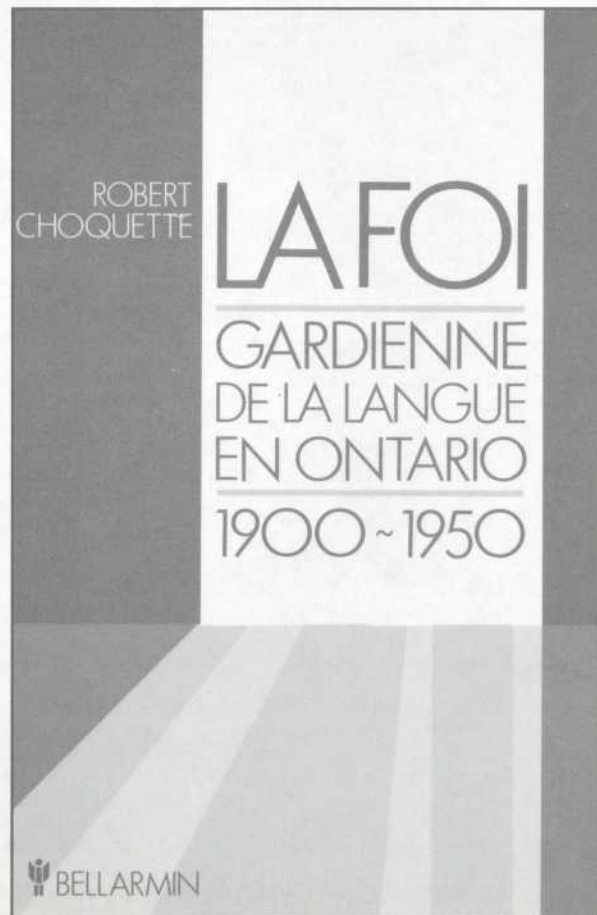
Voici l'histoire de la prise de conscience par les Franco-Ontariens de leurs droits collectifs dans l'Église, l'école et la société.

Des sources jusqu'ici inaccessibles aux chercheurs permettent à l'auteur de relater l'histoire de l'Église et de l'école franco-ontariennes dans toutes les parties de la province. C'est une première.

À côté des figures des chefs de la francophonie ontarienne transparait la toile bariolée, hésitante sur son orientation du leadership catholique anglophone.

L'Ordre de Jacques-Cartier apparaît sous son vrai visage.

282 pages, 24\$



Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent  
Montréal (Québec) Canada  
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

---

# relations

juillet-août 1987 2,50\$ no 532

---

## SOMMAIRE

---

### face à l'actualité 163

Klaus Barbie : la capture du minotaure (J.-P.R.) — L'envers de la médaille Nansen (P.B.) — Celles par qui le mal arrive (F.T.) — Le mouvement québécois des chantiers (F.M.) — Le prix du libre-échange (A.B.) — Jean Martucci (A.B.) — Québécois sans nostalgie (J.M.)

---

### dossier 169

Francine Tardif	Majorité responsable	170
Albert Beaudry	« Il faut tellement travailler »	171
Henri Sader	Voleurs de jobs !	173
Anne Laperrière	Vers le racisme ou vers l'intégration ?	176
Julien Harvey	Nos médias sans immigrants	179
Gregory Baum	Réfugié : une vocation	181

---

### dépêches 186/190

### articles 183

Yves Lever	Le terrorisme ici	183
Bill Robinson	Un accord en vue !	187

---

Conception de la page couverture : Anik Lafranière. Photographie : Antoine Désilets.

## À VENIR CET ÉTÉ

La session « Christianisme et modernité », quatre rencontres d'échange et de réflexion cherchant à éclairer certains débats actuels autour des nouvelles peurs, du pluralisme, des formes renouvelées d'engagement et de rapports au pouvoir.

Du 17 au 21 août à la Maison Bellarmin, Montréal

Renseignements : Julien Harvey ou Francine Tardif (387-2541)